

**Partir**

---

**Prières pour la paix**

**Assise**

**27 octobre 86**

---

**Les laïcs**

**et la Mission de France**

---

**Réflexions d'une laïque**

---

**Peuple de laïcs**

**ou peuple de baptisés**

---

**Une morale**

**pour aujourd'hui**

---

**Echos**

**Train Spécial Jeunes**

**Pâques 87**

# MISSION DE FRANCE ET ASSOCIATION

## Sommaire

Partir

Jean Debruyne

Prières pour la paix

Assise, 27 octobre 1986

Les laïcs et la Mission de France  
histoire

Francis Corenwinder

Réflexions d'une laïque  
témoignage

Bénédicte du Chaffaut

Peuple de laïcs  
ou peuple de baptisé  
étude

Eric Brauns

Une morale pour aujourd'hui

Lise Bluteau

Echos Train Spécial Jeunes  
Pâques 87

---

La Lettre aux Communautés est un lieu d'échange et de communication entre les équipes de la Mission de France, les équipes diocésaines associées et tous ceux, laïcs, prêtres, religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Eglise, en France et dans d'autres pays. Elle porte une attention particulière aux situations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Eglise à Eglise en sorte que l'Evangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origine et de nature fort diverse : témoignages personnels, travaux d'équipes ou de groupes, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les différentes situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le Peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer plus fidèlement l'Evangile du Salut.

---

# *Partir*

*S'il faut ouvrir les chemins  
c'est donc qu'il faut partir,  
qu'il faut se mettre en route,  
que la Parole est au départ,  
qu'il est grand temps  
de parler le nomade,  
le voyage, la marche  
et le « quitter ».*

*S'il faut ouvrir des routes,  
c'est donc qu'il faut des pionniers,  
des traceurs de sentiers,  
des découvreurs de l'inconnu,  
des conquérants de nouveaux mondes,  
des audacieux de la marche à l'étoile,  
des franchisseurs d'obstacles,  
des déblayeurs d'avenir,  
des perceurs de tunnels.*

*S'il faut ouvrir des chemins,  
c'est que l'autre doit être soudain  
devenu urgent,  
là-bas,  
et que la route est pressée  
d'aller à sa rencontre.*

**Jean Debruyne**

# *Prières pour la paix*

*Assise*

*27 octobre 1986*

Environ cent trente responsables religieux, appartenant à toutes les communautés chrétiennes et à toutes les grandes religions non chrétiennes, se sont retrouvés à Assise, le 27 octobre 1986 pour prier et jeûner pour la paix. Au début de l'après-midi, les divers groupes religieux ont convergé vers l'esplanade qui s'étend devant la basilique inférieure de Saint-François.

Après une brève introduction du cardinal Etchegaray, tous les groupes religieux ont prié à tour de rôle, les uns devant les autres. Voici les textes de ces prières.

# Prière bouddhiste

*(Extraits d'un chapitre de Marcher dans les voies du Bodhisattva, ouvrage d'un saint et savant bouddhiste du VIII<sup>e</sup> siècle, Shantideva.)*

Par la vertu de cet effort pour entrer  
Dans les voies qui conduisent à l'illumination,  
Puissent tous les êtres vivants  
S'engager en de telles conduites.

Puissent tous les êtres en tous lieux  
En proie à la souffrance de corps et d'esprit  
Obtenir un océan de bonheur et de joie  
Par la vertu de mes mérites.

Aussi longtemps qu'ils resteront dans le cycle de l'existence,  
Que leur bonheur (en ce monde) jamais ne décline,  
Et que tous reçoivent sans cesse  
Des vagues de joie venant du Bodhisattva.

Que ceux qui sont affaiblis par le froid trouvent la chaleur,  
Et ceux qui sont écrasés de chaleur, la fraîcheur  
Auprès des eaux sans rivage qui se déversent  
Des grands nuages des (mérites) du Bodhisattva.

Que tous les animaux soient délivrés de la peur  
D'être mangés les uns par les autres ;  
Que les fantômes affamés soient aussi heureux  
Que les hommes du continent septentrional.

Que les aveugles voient des formes,  
Que les sourds entendent des sons,  
Et comme il en fut pour Mayadevi,  
Que les femmes enceintes enfantent sans douleur.

Que les nus trouvent vêtement,  
Les affamés, nourriture ;  
Les délaissés, nouvel espoir,  
Bonheur et prospérité à jamais.

Que tous les malades et infirmes  
Soient bien vite libérés de leur maladie,  
Et que toutes maladies dans le monde  
Disparaissent pour toujours.

Que ceux qui sont effrayés cessent d'avoir peur,  
Et les enchaînés, qu'ils retrouvent la liberté ;  
Que les sans-pouvoir trouvent le pouvoir,  
Et que les hommes n'oublient pas le geste de l'amitié.

Que tous les voyageurs trouvent le bonheur  
Partout où ils vont,  
Et sans effort qu'ils accomplissent  
Ce pour quoi ils partirent un jour.

Que tous ceux qui font route sur bateaux et navires  
Réalisent tous les désirs de leur cœur,  
Et, revenus sains et saufs sur le rivage,  
Qu'ils retrouvent avec joie leurs parents.

Que ceux qui, pleins d'effroi, se sont égarés en chemin,  
Rencontrent d'autres voyageurs,  
Et que, sans crainte des voleurs et des tigres,  
Ils marchent pleins d'aise et sans fatigue.

Que ceux qui se trouvent dans les affreux déserts sans piste,  
Que les enfants, les vieillards, les délaissés  
Ceux qui sont frappés de stupeur et de folie,  
Soient gardés par les célestes bienfaisants.

Que les femmes enceintes enfantent sans douleur.  
Tout comme le trésor de l'espace,  
Et sans (qu'il ne devienne cause de) dispute ou de tort,  
Qu'elles en jouissent toujours selon leur désir.

Que toutes les créatures incarnées  
Sans cesse entendent  
Le son du Dharma qui sort des oiseaux et des arbres,  
Les rayons de lumière et jusque l'espace même.

Que les célestes fassent tomber les pluies en leur temps  
Afin que les récoltes soient abondantes.

Que les rois agissent en accord avec le Dharma  
Et que les peuples du monde soient à jamais prospères.

Que nulle créature vivante jamais ne souffre,  
Ne commette le mal ou ne tombe malade ;  
Que nul n'ait peur ou ne soit méprisé,  
Ou que jamais aucun esprit ne soit abaissé.

Que jamais les êtres ne connaissent la misère des royaumes inférieurs,  
Et que jamais ils ne se heurtent à des obstacles.  
Dans une forme physique supérieure à celle des dieux  
Qu'ils atteignent sans tarder l'état de Bouddha.

Car aussi longtemps que durera l'espace  
Et que resteront les êtres vivants,  
Que moi aussi je demeure  
Pour chasser la misère du monde.

Que toutes les douleurs des créatures vivantes  
Mûrissent (seulement) sur moi-même,  
Et, par la puissance du Bodhisattva Sangha,  
Que tous les êtres connaissent le bonheur.

## **Prière hindouiste**

*(Prières tirées des Upanishads)*

Que Dieu nous protège et nous nourrisse. Puisseons-nous travailler ensemble avec énergie. Que nos études portent du fruit. Puisseons-nous nous aimer les uns les autres et vivre dans la paix.

La paix, la paix, la paix pour tous.

Soyez unis ; parlez dans l'harmonie ; que nos esprits comprennent de la même façon. Que l'objet de notre assemblée soit commun ; commune notre résolution ; communes nos délibérations. Que nos sentiments à l'égard des autres êtres soient semblables. Que nos cœurs soient unis. Que communes soient nos intentions. Parfaite notre unité pour la paix.

La paix, la paix, la paix pour tous.

Puissions-nous entendre de nos oreilles ce qui est de bon augure. Puissions-nous voir de nos yeux ce qui est de bon augure. Puissions-nous chanter la gloire de Dieu et jouir d'une longue vie pleine de santé.

La paix, la paix, la paix pour tous.

O Dieu, conduis-nous de l'irréel au réel.

O Dieu, conduis-nous des ténèbres à la lumière.

O Dieu, conduis-nous de la mort à l'immortalité.

La paix, la paix, la paix pour tous.

*Prière et engagement pour la paix.*

Que la paix soit dans les cieux ; la paix au ciel et sur la terre ; la paix dans les eaux, la paix dans les herbes et les plantes ; la paix sur tous les dieux, la paix pour tous les êtres.

La paix, la paix, la paix pour tous.

*Tous répondent :* La paix, la paix, la paix pour tous).

Nous affirmons notre engagement pour établir la justice et la paix à travers les efforts communs de toutes les religions du monde.

Nous, représentants des religions assemblées ici, nous prions Dieu pour que règne la justice entre les hommes, grâce à nos communs efforts, et nous prions aussi pour l'amour et la paix entre toutes les nations.

*(Hymnes tirés des Védas)*

Que le Dieu tout-puissant, l'Ami de tous, soit favorable à notre paix. Que le Divin Juge nous accorde la paix. Que le Suprême Maître de toutes choses nous donne la paix. Que le Seigneur de tout pouvoir et de toute richesse, le Maître de tous les grands êtres, soit favorable à notre paix. Que le Dieu omniprésent aux insondables prouesses soit pour nous le donateur de la paix.

O Seigneur Dieu tout-puissant, que la paix règne dans les régions célestes. Oui, paix sur terre. Que les eaux soient apaisantes. Que les herbes soient saines, que les arbres et les plantes apportent la paix à tous. Que tous les esprits bienveillants nous apportent la paix. Que ta Loi védique propage la paix à travers le monde entier. Que toutes choses soient source de paix pour nous, que ta Paix elle-même soit source de paix pour tous, et que cette paix descende sur moi aussi.

# Prière jainiste

1. Obéissance au Très Pur  
Obéissance à l'Emancipé  
Obéissance aux Précepteurs  
Obéissance aux Maîtres religieux  
Obéissance à tous les Ascètes du monde entier.
2. Paix et Fraternité universelle  
Telle est l'Essence de la Bonne Nouvelle  
Prêchée par tous les Illuminés  
Du passé et aussi de l'avenir.
3. « Ne faites de mal à aucun être vivant »  
Telle est l'Eternelle, Permanente et Inaltérable  
Voie de la Vie (spirituelle).
4. Quiconque cède à la violence  
n'obtiendra aucune protection pour l'abondance de la richesse,  
que ce soit en cette vie ou dans l'autre.
5. Le Seigneur a prêché que l'Egalité d'âme est le Dharma.
6. Pardonne à toutes les créatures  
Et que toutes les créatures me pardonnent,  
Pour toutes j'ai amitié  
pour aucune, inimitié.
7. Celui qui apporte la Paix dans le monde  
Est le Seigneur Shanti (natha)  
Qui a atteint l'état suprême.
8. Il est en proie à la peur,  
Celui qui vit de l'épée.
9. Celui que tu cherches à frapper  
N'est autre, en vérité, que toi-même.  
Celui que tu cherches à gouverner  
N'est autre, en vérité, que toi-même.

Celui que tu cherches à torturer  
N'est autre, en vérité, que toi-même.  
Celui que tu cherches à réduire en esclavage  
N'est autre, en vérité, que toi-même.  
Celui que tu cherches à tuer  
N'est autre, en vérité, que toi-même.

10. Apprends que la violence  
est la racine de toutes les misères dans le monde.

11. Tous les êtres désirent vivre, aucun ne désire mourir ;  
Tuer est donc quelque chose de terrifiant.  
Ceux qui croient en la paix ne doivent jamais y céder.

12. Toute arme, quelque puissante qu'elle soit,  
Peut toujours être remplacée par une supérieure ;  
Mais aucune arme ne peut  
Être supérieure à la non-violence.

13. Oui, la violence est le nœud de l'esclavage  
Oui, elle est le faux-semblant,  
Oui, elle est la mort,  
Oui, elle est l'enfer.

14. Puisse le Seigneur, Maître de l'Univers,  
Bien vouloir nous accorder  
Santé et illumination  
Et la Béatitude suprême (la paix).

## **Prière musulmane**

*(La prière musulmane est tout entière tirée du Saint Coran.*

*La première partie est la Fatiha, le chapitre qui ouvre le Coran,  
récitée en arabe par tous les musulmans présents.*

*La deuxième partie consiste en passages choisis du Coran récités par un lecteur.*

*La troisième partie est la sourate al-Ikhlâs,  
récitée ensemble en arabe par tous les musulmans présents).*

**1<sup>re</sup> partie :**

Au nom de Dieu le Miséricordieux plein de miséricorde.

Louange à Dieu le Seigneur des mondes, le Miséricordieux plein de miséricorde, le maître du jour du jugement. C'est toi que nous adorons, c'est toi que nous implorons. Conduis-nous vers le droit chemin, le chemin de ceux que tu combles de bienfaits, non de ceux qui t'irritent ni de ceux qui s'égareront.

### 2<sup>e</sup> partie :

Dites : « Nous croyons en Dieu, à ce qu'il nous révèle, à ce qu'il révélait à Abraham, Ismaël, Jacob et les tribus, à ce que le Seigneur donnait à Moïse et à Jésus, à ce qu'il donnait aux prophètes. Nous ne faisons pas de différences entre eux, et nous lui sommes soumis ».

(Sourate II, v. 136)

« Hommes, soyez fidèles à votre Seigneur. Il vous a créés d'un seul être dont il a créé l'épouse et par eux il a multiplié les hommes et les femmes. Soyez fidèles à Dieu que vous invoquerez dans vos requêtes, et à vos liens de parenté, Dieu vous observe ».

(Sourate IV, v. 1)

« Vous qui croyez, quand vous allez sur le sentier de Dieu, faites attention, ne dites pas à quelqu'un qui offre la paix : Tu n'es pas croyant. Cherchez-vous donc les biens de cette vie ? C'est près de Dieu qu'il y a du butin. Vous agissiez ainsi, mais Dieu vous a comblés. Faites attention, car Dieu est renseigné sur vos actes ».

(Sourate IV, v. 94)

« Si vos ennemis cherchent la paix, cherchez-la aussi et faites confiance à Dieu, c'est lui qui entend et qui sait ».

(Sourate VIII, v. 61)

« Les esclaves du Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur la terre et disent : Paix ! aux ignorants qui leur parlent ».

(Sourate XXV, v. 63)

« Hommes, nous vous avons créés d'un unique (couple) d'un mâle et d'une femelle, et nous avons constitués en peuples et en tribus pour que vous vous connaissiez les uns les autres. Mais devant Dieu, le plus noble c'est le plus fidèle, car Dieu sait, Il est renseigné ».

(Sourate XLIX, v. 13)

### 3<sup>e</sup> partie

Au nom de Dieu le Miséricordieux plein de miséricorde.

Dis : il est Dieu unique, Dieu l'imploré. Il n'a ni enfanté ni été enfanté. Nul ne saurait l'égaliser.

(Sourate CXII.)

## Prière shintoïste

Les premiers ancêtres des Japonais ont fondé une nation, dont la capitale était située dans la belle région de Yamato (littéralement « grande paix »), entourée de tous côtés de montagnes couvertes de forêts. Ils poursuivaient un noble idéal, celui d'unir le monde entier en une seule famille, où les bateaux navigueraient constamment sur l'océan et jetteraient l'ancre dans les ports, où chaque pays établirait, préserverait la paix.

Pourtant, surtout après que le pays se fut ouvert au monde, au début de l'époque moderne, le peuple japonais a été en guerre à plusieurs reprises avec des pays étrangers. Et, comme conséquence naturelle, il fit l'expérience de l'enfer.

Lorsque nous jetons un regard sur la situation du monde actuel, nous sommes stupéfaits et tremblons de peur en prenant conscience que les tortures de l'enfer que nous avons récemment subies se répandent de nos jours dans le monde entier avec une intensité accrue au point de menacer l'humanité tout entière.

Le tout premier devoir des hommes religieux à l'égard du monde actuel et envers l'humanité devrait être de renforcer entre les hommes le sens de la solidarité, et la conscience que leurs prières sincères sont les mêmes.

L'humanité a commis l'erreur, au cours de sa longue histoire, de susciter la lutte entre confessions rivales.

Aujourd'hui, fidèles des diverses religions dans le monde, nous voici rassemblés dans ce lieu sacré afin de prier ensemble pour la paix.

Je représente ceux qui professent le shintoïsme, la religion traditionnelle du Japon et, en élevant ma sincère prière pour la paix, je voudrais réciter deux poèmes composés respectivement par les empereurs passés et présents.

« Alors que, je le crois, tous les hommes vivant au-delà de l'océan qui nous entoure sont tous nos frères, pourquoi sans cesse des guerres dans le monde ? Pourquoi les vents et les vagues soulèvent-ils l'océan qui nous entoure ? »

« Mon unique et ardent désir est que le vent chasse bien vite tous les nuages qui coiffent le sommet des montagnes ».

# Prière des religions traditionnelles de l'Afrique

Dieu tout-puissant,

Au Grand-Pouce nous ne pouvons échapper pour faire le moindre nœud ;

Au tonnerre rugissant qui brise les arbres immenses ;

Au Seigneur qui, de là-haut, voit tout, et même les traces d'une antilope sur un rocher, ici sur terre ;

Tu es celui qui n'hésite pas à répondre à notre appel ;

Tu es la pierre d'angle de la paix.

Aujourd'hui, nous t'appelons pour une grande cause. Notre monde est privé de paix. Nous sommes sans cesse entourés de guerres et d'affrontements. Nous avons besoin de paix. C'est cette raison qui a poussé le Saint-Père à inviter toutes les religions du monde à se rassembler et à prier pour la paix.

Nous prions donc pour la paix du monde. Que la paix règne au Vatican. Que la paix règne en Afrique. Accorde la paix aux individus, aux foyers et aux familles, étends-la aux quatre coins du monde.

Nous t'en prions, donne longue vie, sagesse, paix, prudence et courage à S.S. le Pape Jean-Paul II et à ses conseillers. Répands sur eux tes bénédictions.

Maudits soient tous les méchants qui mettent obstacle à ce louable effort vers la paix.

Que tes bénédictions soient abondantes sur tous ceux qui soutiennent la paix et luttent pour elle.

Enfin, nous te prions en quelques mots seulement. Tu nous a protégés et conduits ici en sécurité. Ramène-nous sains et saufs à la maison.

Que tous les ancêtres et esprits mauvais reçoivent leur boisson et s'enfuient vers leur jugement.

Mais vous, bons esprits et bons ancêtres, que nous avons appelés, recevez nos boissons, répandez sur nous vos bénédictions en abondance et accordez-nous la PAIX.

# Prière des religions traditionnelles amérindiennes

Ce calumet a été donné à mon peuple par le Créateur en vue de la paix et de l'amitié. Aujourd'hui nous voici rassemblés pour la paix du monde. Et c'est pourquoi je vous l'offre, à vous mes frères et sœurs du monde.

En fumant ce calumet en présence du Créateur et avec toute la création, nous offrons le calumet au Grand Esprit, à la Mère Terre et aux quatre vents, et faisons monter une prière d'action de grâces et de bénédiction pour cette cérémonie. Et je vous l'offre à vous, mes amis.

En fumant le calumet, j'invite ma famille à fumer avec moi et vous, mes amis, à prier avec moi en action de grâces pour cette journée et pour la paix du monde.

Je prierai pour que, tous, nous nous engagions à prier et à œuvrer pour la paix dans nos familles, nos tribus et nos nations. Je prierai pour tous les frères et sœurs qui marchent sur notre Mère Terre.

Je prierai dans ma propre langue, mais avant de commencer la prière je voudrais demander à tous ceux qui sont ici présents de prier avec moi, chacun à sa propre façon.

O Grand Esprit, par ce calumet,  
Symbole de la paix, du conseil et de la fraternité,  
Nous te demandons d'être avec nous,  
Bénis nous aujourd'hui.

O Grand Esprit de mes pères,  
Telle est ma prière.  
Aide-moi à prendre conscience  
de ton urgence et de ton message.

Aide-moi à être juste, y compris envers ceux qui  
Prient avec moi et, parfois,  
M'aident à être bon.

Si mes frères et mes sœurs sont faibles et hésitants,  
Aide-moi à avoir de bonnes pensées  
Et montre-moi le chemin pour les aider.  
Conduis-moi de telle sorte que je puisse aider  
Tous ceux qui sont dans le besoin.

O Grand Esprit, je prie pour ta bénédiction.  
Je prie pour que tu fasses descendre la paix sur tous  
Mes frères et sœurs dans ce monde.  
Je te prie de nous apprendre à  
Vivre comme des frères et sœurs,  
Et à nous aimer les uns les autres.

O Grand Esprit, je lève mon calumet vers toi.  
Vers tes messagers, les quatre vents,  
Et vers la Mère Terre, qui veille  
Sur tes enfants.

Donne-nous la sagesse d'apprendre à nos enfants  
A aider, à respecter,  
Et à être bons les uns envers les autres,  
Afin qu'ils croissent avec la paix en leur esprit.

Apprenons à partager toutes les bonnes choses  
Que tu nous procures  
Sur cette terre.

O Grand Esprit, bénis tous ceux qui  
Sont ici avec moi aujourd'hui pour prier  
Pour la paix du monde.

Et bénis le Saint-Père  
Qui nous a rassemblés tous ici  
Pour cette Journée de prière.

A-ho.

## Prière juive

Notre Dieu qui est aux cieux, le Seigneur de la paix aura compassion et pitié de nous et de tous les peuples de la terre qui implorent sa pitié et sa compassion, en demandant la paix, en recherchant la paix.

Notre Dieu qui es aux cieux, donne-nous la force d'agir, de travailler et de vivre jusqu'à ce que l'esprit d'en haut se manifeste sur nous, et que le désert devienne une vigne, et que la vigne apparaisse comme une forêt.

La justice aura une maison dans le désert et la charité une demeure dans la vigne. L'œuvre de justice produira la paix, et l'œuvre de justice donnera à jamais tranquillité et sécurité. Et mon peuple sera entouré de paix, dans de sûres demeures, et à l'abri dans des lieux de repos.

O Seigneur notre Dieu et Dieu de nos pères, accomplis pour nous et pour le monde entier la promesse que tu as faite au prophète Michée :

« Il arrivera à la fin des temps que la montagne de la maison du Seigneur sera affermie sur la cime des montagnes et se dressera au-dessus des collines, et toutes les nations y afflueront. Et nombre de peuples iront en disant : « Or ça, gravissons la montagne de l'Eternel pour gagner la maison du Dieu de Jacob, afin qu'il nous enseigne ses voies et que nous puissions suivre ses sentiers, car c'est de Sion que sort la doctrine et de Jérusalem la parole du Seigneur ». Il sera un arbitre parmi les nations et le précepteur de peuples puissants s'étendant au loin : ceux-ci alors de leurs glaives forgeront des socs de charrue et de leurs lances des serpettes ; un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et l'on n'apprendra plus l'art de la guerre. Et chacun demeurera sous sa vigne et sous son figuier, sans que personne vienne l'inquiéter, car c'est la bouche de l'Eternel-Cebaot qui le déclare ». (Mi 4,1-4)

O Seigneur qui es aux cieux, accorde la paix à la terre, donne le bien-être au monde, établis la tranquillité dans nos demeures.

Et disons Amen !

## Prière chrétienne

A toutes les prières qui viennent d'être dites pour la paix, nous, chrétiens, venus de toutes les parties du monde vers cette cité d'Assise, nous voulons aussi apporter notre contribution spécifique.

Dans ce but, nous avons d'abord regardé nos Saintes Ecritures, dont nous proclamerons un passage tout à l'heure. Dans les livres de la Bible nous trouvons le projet de Dieu révélé à l'humanité.

Ces Ecritures nous enseignent que Dieu est le « Dieu de la paix et non de la discorde » (1 Co 14,33) ; qu'il désire que tous les peuples du monde vivent « dans la plénitude de la paix » (cf. Is 54,13), que toutes les formes de guerre disparaissent (cf. Ps 46,9), et que les armes soient transformées en instruments du progrès humain (cf. Is 2,4 ; Mi 4,3).

Ainsi, la paix n'est pas seulement l'absence de guerre, elle est l'état de fraternelle concorde et la réalisation de l'unité de la famille humaine. « Vous vous inviterez les uns les autres sous votre vigne et votre figuier ». (Za 3,10). Notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, a offert sa vie dans ce but (cf. Jn 11,52) et nous a laissé, à nous chrétiens, « sa paix » (cf. Jn 14,27) pour qu'elle soit proclamée à tous et réalisée partout grâce au « ministère de la réconciliation » (cf. 2 Co 5,18) qu'il nous a confié. En vérité, il est « notre paix » (Ep 2,14).

L'Esprit de Dieu qui, nous le croyons, est Dieu lui-même, est l'Esprit qui apporte « l'unité à tous les hommes, par le lien de la paix » (cf. Ep 4,3), car la paix est l'un de ses dons (cf. Ga 5,22).

De ce fait, en vertu de notre propre confession de foi, nous sommes appelés à être des « artisans de la paix » et nous serons « bénis » si nous agissons ainsi (cf. Mt 5,9).

Mais nous sommes également conscients que la paix est intrinsèquement liée à la justice. Notre engagement religieux envers la paix implique que nous nous engageons, d'un même mouvement, pour la justice, non seulement pour le respect, mais encore pour la promotion de la vraie dignité de tous les hommes et de toutes les femmes, créés « à l'image de Dieu » (cf. Gn 1,26).

La « paix de Dieu, qui dépasse toute intelligence » (Ph 4,7), en tant que vocation spécifique du chrétien, exige de nous une réponse à la fois personnelle et communautaire, dans la foi, l'espérance et l'amour, dans la prière, l'action et la souffrance.

Voilà pourquoi nous sommes ici.

*(Evangile)*

Lecture du saint Evangile selon Luc (6,20-31).

*Heureux vous qui êtes pauvres ; mais malheureux vous qui êtes riches.*

Levant les yeux sur ses disciples, Jésus dit :

Heureux, vous les pauvres : le royaume de Dieu est à vous.

Heureux, vous qui avez faim maintenant : vous serez rassasiés.

Heureux, vous qui pleurez maintenant : vous rirez.

Heureux êtes-vous lorsque les hommes vous haïssent, lorsqu'ils vous rejettent, et qu'ils insultent et proscrivent votre nom comme infâme, à cause du Fils de l'homme.

Réjouissez-vous ce jour-là et bondissez de joie,

car voici, votre récompense est grande dans le ciel ;

c'est, en effet, de la même manière que leurs pères traitaient les prophètes.

Mais malheureux vous les riches : vous tenez votre consolation.

Malheureux, vous qui êtes repus maintenant : vous aurez faim.

Malheureux, vous qui riez maintenant, vous serez dans le deuil et vous pleurerez.

Malheureux êtes-vous lorsque tous les hommes disent du bien de vous :

c'est, en effet, de la même manière que leurs pères traitaient les faux prophètes.

Mais je vous le dis, à vous qui m'écoutez :

Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent,

bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous calomnient.

A qui te frappe sur une joue, présente encore l'autre.

A qui te prend ton manteau ne refuse pas non plus ta tunique.

A quiconque te demande, donne,

et à qui te prend ton bien, ne le réclame pas.

Et comme vous voulez que les hommes agissent envers vous,

agissez de même envers eux.

Rendons grâce au Seigneur. Nous rendons grâce à Dieu.

# Les laïcs et la Mission de France

Francis Corenwinder

L'occasion de ce texte a été une rencontre à l'Arbresle, l'été 86, avec des Oratoriens, eux-mêmes en recherche de collaboration avec des laïcs. Il m'a été demandé de faire part de ce qui se cherche à la MDF du point de vue de la coresponsabilité prêtres-laïcs. J'ai donc essayé de retracer un itinéraire commencé dès les premières années de la Mission de France.

D'abord, pour situer les choses, j'ai rappelé que la MDF a été créée en 1941 par le cardinal Suhard pour répondre à deux besoins :

— la pauvreté de certains diocèses de France en prêtres ; très grandes disparités, certains diocèses donnent des prêtres à d'autres...

— la prise de conscience de ce qu'on appelait, à l'époque, la « déchristianisation » de certaines régions : des zones rurales et des concentrations industrielles (banlieues rouges)... « ce mur qui sépare l'Eglise de la masse ouvrière »...

Très vite d'ailleurs, on a pris conscience, comme l'a dit le P. Augros, chargé d'ouvrir le séminaire de la MDF en 1942, que « le fait de la déchristianisation ne consiste pas simplement en une raréfaction de la pratique religieuse et en un effondrement de la vie morale. Il consiste essentiellement dans le fait d'un mouvement de civilisation qui enfante une nouvelle manière d'être homme, et cet homme nouveau naît « païen » (A l'Oratoire, Laberthonnière ou Dabosville, très liés aux origines de la MDF, avaient vu l'ampleur de la question).

La création de la MDF, c'est d'abord une affaire de prêtres... et qui commence par l'ouverture d'un séminaire (un peu révolutionnaire à l'époque, formation alternée : études/stages sur le terrain = faire des prêtres qui soient les plus proches possible de la vie des gens).

Or ce qui est remarquable, pour la question qui nous préoccupe ici, c'est que, dès le début, dans ce groupe créé comme groupe de prêtres, la question de la participation des laïcs à cet effort de mission s'est trouvée posée.

Intimement mêlés au démarrage de la Mission de France, on trouve à la fois Henri Godin, prêtre, auteur de « France, pays de mission ? » et Madeleine Delbrel, auteur de « Nous autres, gens des rues » et de « Ville marxiste, terre de mission ».

Très tôt dans l'histoire de la MDF, des vocations féminines viennent la rejoindre.

En 1945, une première rencontre nationale rassemble les équipes féminines de la MDF : ce sont des femmes qui se définissent comme laïques célibataires (elles ne se veulent pas religieuses). Au terme d'une période de formation, elles sont « envoyées en mission », toujours en lien avec une équipe de prêtres de la MDF. Ces équipes consacrent, depuis 30 et 40 ans, leur vie à la mission (Equipes dites d'Ivry).

Un deuxième groupe de femmes s'est constitué : leur première rencontre nationale se situe en 1953. A la différence des premières, qui se sont essentiellement insérées dans le monde ouvrier (quelques-unes au T.M., en Afrique) les E.R.E.M. (Equipes de recherche et d'engagement pour la mission) se sont toujours voulues très diversifiées, diversité d'engagement, diversité de milieux professionnels... Voici ce qu'elles rappelaient cet été à l'occasion de l'Assemblée générale de la MDF :

« Les équipes sont nées à une époque où le laïc prenait de l'importance dans l'Eglise. A la suite de l'Action catholique féminine, vers 1940-1945, des initiatives de regroupement ont vu le jour, qui faisaient office d'exemples et de modèles. Pour ne citer que les plus proches : les équipes de Madeleine Delbrel, St Philbert de Bouaine, l'équipe rurale de Graçay, les Equipes d'Ivry... avec qui elles ont toujours entretenu des relations très étroites.

Conviction de fond : tout baptisé est responsable de la Mission de l'Eglise. Reste, pour des groupes assumant cette tâche, à préciser dans le concret les objectifs, les conditions de mise en œuvre et les moyens.

Vocation d'actualité donc. Mais à cette époque une telle affirmation était encore neuve dans l'Eglise de France, vingt ans avant le concile Vatican II. Et vocation difficile à exprimer dans l'Eglise. Pour la grande majorité des prêtres, comme pour beaucoup de chrétiens, une femme qui veut engager sa vie au service de la foi et de l'Eglise doit normalement opter pour une forme de vie religieuse ; une institution de laïcs femmes n'a pas de raison d'être. Aussi beaucoup de jeunes femmes en recherche sont détournées. Seules auront la possibilité de connaître et suivre cet appel une quarantaine de chrétiennes qui rencontreront des prêtres de la MDF, ou des personnes, prêtres ou laïcs, en liens avec elle et compréhensifs pour ce genre de vie ».

Ce qui me paraît intéressant, c'est que, dans le foisonnement des idées et des initiatives missionnaires de l'après-guerre, la conscience que la Mission doit se faire, prêtres et laïcs ensemble, est très vive et ça me paraît d'autant plus intéressant à souligner qu'à ce moment-là il ne s'agissait pas de pallier au manque de prêtres !

Les Equipes d'Ivry rappellent volontiers ce que le P. Augros leur disait, en 1946, au cours d'une retraite à Lisieux : « Vous faites partie de la Mission de France, au même titre que les prêtres ». « Les chrétiens qui nous connaissent alors, rappellent-elles dans un papier écrit récemment, ne nous appelaient-ils pas « les équipes féminines de la Mission », ou plus simplement « les filles de la Mission ».

Ces deux groupes d'équipes féminines ne se sont pas renouvelés. Pourquoi ? D'abord parce que Vatican II n'a pas encore eu lieu. Jean Vinatier disait, dans le rapport d'orientation de 1956 : « Laïcs et prêtres ensemble, c'est l'Eglise qui s'engagerait dans la Mission », mais c'est seulement dix ans plus tard que le Concile définira l'Eglise comme « Peuple de Dieu » où tous ensemble, nous sommes responsables de l'annonce de l'Évangile.

A l'époque on n'en est pas là ; on dit : « aux laïcs le temporel, aux prêtres le spirituel... » Pour les laïcs, on privilégie les Mouvements d'Action Catholique (et je ne remets surtout pas en cause tout le travail accompli), mais on ne pense pas encore l'Eglise comme Peuple de Dieu où prêtres et laïcs ensemble ont charge d'annoncer l'Évangile, où tous sont responsables de la Mission de l'Eglise.

Ainsi, quand les équipes féminines de la MDF ont cherché à avoir un statut défini, elles ont demandé à la MDF d'être reconnues comme « faisant partie de la MDF » puisqu'elles avaient la même vocation. Mais on leur a répondu que la MDF n'était pas faite pour cela (dans les années 1960).

Deux choses, au moins, expliquent que leur intégration n'a pas été possible à ce moment-là de notre histoire :

— La première, c'est que la MDF a obtenu de Rome son statut officiel en 1954, et que ce statut la définit comme une « association de clercs » et ne prévoit donc aucune place pour des laïcs. Problème juridique.

— La seconde, c'est que la MDF, très contestée, va concentrer toute son attention sur la question du prêtre. Il s'agit de faire admettre que la première tâche du prêtre c'est d'annoncer l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui.

Dans l'Eglise, on croyait savoir ce qu'était un prêtre : quelqu'un qui assurait un certain nombre de tâches nécessaires à la vitalité de l'Eglise, célébrer la messe,

enseigner, animer des équipes, etc. et on vivait sur l'idée que le prêtre doit être un « séparé »... et nous, nous nous battions pour que le prêtre rejoigne la vie des gens, et particulièrement les non-chrétiens. Nous nous battions pour un ministère de mission, à la manière de Paul, « apôtre des nations ». Et pour défendre l'engagement direct des prêtres sur les terrains de la mission, il a fallu nous cramponner à notre statut (Constitution apostolique de 1954). De fait, c'était un point d'appui indispensable pour mettre en œuvre un ministère de mission. Là encore, il faudra attendre Vatican II pour que soit redéfinie la mission du prêtre :

— « Les prêtres ont pour première mission d'annoncer l'Évangile... »

— « Les prêtres se doivent à tous les hommes ».

... et donc pas seulement aux chrétiens (Décret sur la vie et le ministère des prêtres 1965).

En attendant le déblocage que va opérer le Concile, la période des années 50 et début 60 est très conflictuelle (la MDF n'est pas la seule à en faire les frais) mais en ce qui la concerne :

1952 Le P. Augros est limogé

1953 Le séminaire est fermé

1954-59 Le travail ouvrier est interdit aux prêtres.

Donc

— une période très difficile où il faut se battre pour une meilleure compréhension du prêtre.

— et un statut officiel qui ne prévoit pas de place pour des laïcs

expliquent que la recherche ébauchée de travail avec des laïcs n'a pu aboutir dans l'effort de la MDF.

Autre initiative intéressante à rappeler : dans les années 1960-1963, sont organisées des sessions de formation pour des laïcs, pendant l'été, sur un cycle de deux ans. René Salaün et Jean Rémond les animent. Elles sont ouvertes aux laïcs, hommes et femmes ; et tous ceux qui en ont bénéficié en ont été profondément marqués, parce qu'elles ouvraient les perspectives d'une Église missionnaire allant résolument à la rencontre du monde moderne. Cette initiative soulignait à sa manière cette conviction de toujours : la mission est l'œuvre de toute l'Église, pas seulement des prêtres.

Bref, ceci pour resituer, à gros traits, la question des laïcs dans notre histoire, jusqu'à la démission du « Conseil » en 1969. A cette date, l'équipe des responsables de la MDF se voit contrainte de donner sa démission aux évêques de France : ceux-

ci ne leur donnent pas plus de professeurs de séminaire et, surtout, n'envoient plus aucun séminariste ! Il y a beaucoup d'incompréhension dans l'air. Le séminaire est de nouveau fermé. C'est la crise ! La MDF survit comme elle peut...

Et puis il y a eu la période 1969-1972. Pour sortir des difficultés dans lesquelles la Mission de France se trouvait enfermée, l'une des tentatives de la nouvelle équipe de responsables, mais tentative qui s'est avérée mal ajustée, était de repartir sur la base d'une vocation missionnaire commune aux prêtres et aux laïcs. Et cela sur la base d'une « charte » commune. Celle-ci a été refusée par les membres de la MDF, parce qu'elle nous conduisait à prendre une distance dangereuse d'avec la Constitution apostolique, qui nous est un point d'appui indispensable, encore aujourd'hui. C'est à la suite de l'échec de cette tentative que l'équipe qui portait ce projet démissionna à son tour en 1972.

Si j'en arrive à la période actuelle, on peut dire qu'elle a commencé avec la réouverture de la formation pour des futurs prêtres en 1973, avec sept candidats venant des G.F.U. (Groupe de Formation Universitaire, fondé sous l'impulsion du P. Le Sourd quand il était supérieur du séminaire de la MDF).

C'est à partir de ce nouveau départ qu'a rejailli la question des laïcs, telle qu'elle se pose maintenant à la MDF, et qui, peut-être, nous montre que l'Esprit a de la suite dans les idées !

Avec la réouverture de la formation, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de relancer l'appel au ministère presbytéral dans une période où il y avait une crise d'identité du prêtre. Qui osait encore appeler au ministère à ce moment-là ?

Ce fut d'abord la veillée du Mans en 1976, qui a regroupé quatre ou cinq cents jeunes, où l'évêque du Mans et Jean Rémond ont lancé un appel pour être prêtre aujourd'hui. Mais très vite, nous avons pris conscience qu'il n'était pas possible, dans l'Eglise d'aujourd'hui, d'appeler au ministère de prêtre, sans appeler de manière plus large des jeunes chrétiens à prendre leur part de responsabilité dans l'Eglise pour la mission.

C'est ainsi qu'en 1977 a été décidée la création de ce qui est devenu le « Service Jeunes de la MDF », avec la série d'initiatives qui s'ensuivra : une cinquantaine de veillées dans toute la France. Ces veillées ont toujours été organisées en lien avec les

diocèses, avec les aumôneries d'étudiants et de mouvements. Elles ont rejoint des milliers de jeunes de 18-25 ans. Leur but : appeler à être responsables de la foi et de la mission de l'Eglise dans le monde actuel.

L'un des éléments déterminants pour le démarrage du Service Jeunes, fut les liens qui existaient entre les candidats au ministère presbytéral et d'autres jeunes : leurs camarades d'études, ou de militance. Il suffit de se rappeler la participation massive de jeunes à leurs ordinations...

Ainsi s'est constitué un tissu dans lequel d'autres initiatives vont se faire jour : par exemple, chaque année, depuis 8 ou 9 ans, un temps fort pour la **Fête de Pâques** : pendant 3 jours, les jeunes (18-30 ans) célèbrent la Passion et la Résurrection du Christ. S'organisent aussi pas mal de choses : comédies musicales, présence au Bol d'or, à la Braderie de Lille, ou festival d'Avignon... choses très modestes mais très intéressantes, de plus en plus prises en charge par des responsables régionaux.

Les plus motivés ayant demandé une formation. On a mis en place des **Parcours de Croyants**, depuis 7 ou 8 ans (5 week-ends par an, plus une session d'été). Ils comportent une formation biblique (Initiation A.T. et N.T.) et des parcours sur les questions de l'homme, anthropologie — les questions de l'Eglise, les sacrements — les questions sur Dieu, théologie. Cela peut représenter 6 ans de formation à Fontenay sous Bois, mais aussi à Toulouse ou à Grenoble.

Tout cela est, à vrai dire, très modeste. Mais il y a du dynamisme et de la qualité de vie chrétienne. Et tandis que le Service jeunes poursuit sa tâche d'éveil et de formation, un certain nombre de laïcs posent à nouveau, depuis cinq ou six ans, la question de participer à la tâche apostolique de la Mission de France.

Nous y avons réfléchi au cours de plusieurs rencontres depuis 1981. Et au mois de juin 1985, un week-end intitulé : « Quels ouvriers pour le service de l'Evangile ? » a rassemblé 112 participants : 2 évêques, 45 prêtres, 3 futurs prêtres, 62 laïcs dont 32 en couple, 1 représentante du groupe des EREM, et 3 des Equipes d'Ivry. Le but était de voir ce qu'il est possible de faire ensemble, et de réfléchir, entre autres questions, aux ministères confiés à des laïcs. Un théologien, Maurice Vidal, a guidé notre réflexion (Voir L.A.C. n° 115).

Actuellement sept laïcs se sont vu confier un ministère reconnu, conjointement par l'évêque de leur diocèse et par l'évêque de la Mission de France. D'autres pourront sans doute se voir confier un ministère dans un avenir proche. Il s'agit de ministères de mission, relatifs à l'annonce de l'Evangile à ceux qui ne le connaissent pas.

Souvent, autour de nous, les ministères confiés à des laïcs sont définis par des tâches de catéchèse, d'animation, de préparation aux sacrements. Par fidélité à la vocation qui nous rassemble, nous voulons les définir d'abord comme une responsabilité d'Eglise, tournée vers ceux qui sont en dehors d'elle. La formulation des ministères confiés traduit bien cette intention, par exemple :

— A l'un est confié « un ministère d'annonce de l'Évangile auprès de ceux qui sont loin de l'Église, de la Foi, en étant solidaires des exclus (Celui qui a reçu ce ministère vit quotidiennement, de par son métier, un coude à coude fraternel avec des « marginaux »).

— A une autre, est confié un ministère pour « annoncer l'Évangile dans le quotidien, et y porter le souci d'y reconnaître les chemins de Dieu fait homme » (Celle-ci a choisi de partager la vie quotidienne d'une cité HLM, ce qui ne l'empêche pas de prendre aussi sa part dans certaines activités de l'église locale ; mais son ministère est à vivre d'abord dans un partage de la vie quotidienne des habitants de la cité). (LAC n° 109 et 111).

Quelques autres laïcs, n'ayant pas reçu de ministère, font aujourd'hui partie d'équipes Mission de France, ou se préparent à rejoindre une équipe.

Ailleurs, certains forment de petites équipes de discernement, ou de cheminement, et sont accompagnés par un prêtre. Ces équipes sont en chemin, en recherche, pour devenir, peut-être un jour, des équipes de mission. L'objectif entrevu, c'est que des laïcs, parce qu'ils en ont la vocation, puissent un jour participer à la tâche apostolique confiée aux équipes de la Mission de France.

Les recherches actuelles, décrites ici, sont nées principalement dans la foulée du Service Jeunes. Mais il faut aussi mentionner le chemin parcouru, dans des équipes urbaines et rurales, dans le sens d'une coresponsabilité prêtres-laïcs. Ces équipes ont depuis des années, avec des personnes souvent un peu plus âgées, mené toute une réflexion qui conduit aux mêmes perspectives de partage de responsabilité, dans une démarche de mission.

Ajoutons encore qu'aujourd'hui, comme aux débuts de la Mission de France, quelques femmes se réunissent, qui sont proches des intuitions et du témoignage de Madeleine Delbrel et des premières équipes féminines. Peut-être verrons-nous un jour prochain de nouvelles équipes de femmes consacrant toute leur vie au service de l'Évangile, en pleine pâte humaine.

Peut-être verrons-nous aussi, dans quelque temps, des diacres permanents au sein des équipes de la Mission de France. Une petite équipe d'hommes a amorcé une recherche dans ce sens.

Pour conclure ce coup d'œil rapide sur l'histoire et sur ce qui se cherche aujourd'hui, concernant la participation des laïcs à la tâche apostolique de la MDF et les ministères nouveaux, je dirai qu'il nous faut travailler dans la durée. Il faut en effet beaucoup de temps pour permettre la maturation des appels de chacun. Comme pour ceux qui deviennent prêtres, il faut du temps à chacun pour se construire dans la foi, et pour mûrir le sens de la responsabilité de la mission de l'Eglise dans le monde. Il y a des années : les choix que font des laïcs aujourd'hui représentent souvent une histoire qui a huit ou dix ans.

Il faut aussi du temps pour réunir les conditions concrètes de projets communs de mission : les contraintes familiales et professionnelles font que ce n'est pas du jour au lendemain qu'on peut être disponible pour rejoindre ou pour former une équipe.

Il faut aussi du temps pour qu'un vrai discernement puisse se faire, au sujet des vocations et des possibilités de chacun.

Et puis nous manquons encore de modèles. Alors, il nous faut avancer de manière très pragmatique : on réfléchit en marchant, ou on marche en réfléchissant. Comme l'a souhaité la dernière Assemblée générale, une équipe d'animation, constituée pour le moment de cinq laïcs et de deux prêtres a été mise en place. Son rôle est d'accompagner et d'aider les recherches en cours.

Une chose est certaine aujourd'hui : des laïcs se sentent profondément responsables de l'Eglise et de sa mission dans le monde. Comment ne pas y voir un appel pressant de l'Esprit Saint ? La modestie même de ce qui existe aujourd'hui, n'est-elle pas plutôt bon signe ?

**La Lettre aux Communautés** a rendu compte, au fil des années, de nos tâtonnements. On peut en trouver des échos, par exemple dans les numéros suivants :

- n° 85 Orientation des évêques à Lourdes
- n° 89 Compte rendu de rencontre (Bernard Turquet et F. Corenwinder)
- n° 93 Un couple au service de l'Evangile (P. Derouet)
- n° 96 Compte rendu de rencontre (B. Turquet)
- n° 109 Ministères de laïcs. Témoignages
- n° 111 Homélie à propos de ministères confiés
- n° 115 Contribution de Maurice Vidal

# Réflexions d'une laïque

## Témoignage

Bénédicte du Chaffaut \*

Loin de moi de penser que la MDF n'accueille pas chaleureusement et authentiquement des laïcs ; mais je sens combien **les schémas de pensée ou mentalités en profondeur résistent inconsciemment longtemps aux réalités nouvelles** qui se mettent en place ; et ceci est vrai pour nous tous.

— Je ne veux pas croire que les plus âgés de la MDF soient moins appelants pour des laïcs que des jeunes. Pour moi personnellement, je ne l'ai pas ressenti ainsi dans ce qui m'a appelé vers la MDF, P.O. inclus !

— Je ne veux pas croire non plus que la façon dont eux-mêmes ont vécu leur ministère presbytéral et le modèle sur lequel cela a fonctionné, rendent caduque leur capacité à être de plain pied dans ce qui naît aujourd'hui, **un peuple de fidèles, un peuple de Dieu, responsable de l'Évangile, de l'Église et de la mission.** Prêtres et laïcs, différemment situés, nous œuvrons côte à côte dans cette responsabilité. Vatican II a consacré un brèche, ouverte depuis quelque temps déjà par des recherches ecclésiologiques. Aujourd'hui, plus de 20 ans après, cette visée s'affirme sur le terrain, gagne en densité : nous ne pouvons pas ne pas en prendre acte en profondeur.

— Une perspective où les laïcs resteraient comme une force d'appoint, une sorte d'appendice à la mode du jour, acceptés comme une suppléance provisoire pour cause de conjoncture dualiste disqualifiant l'avenir. **L'acceptation d'un tel enjeu concerne la MDF dans son ensemble, toutes générations confondues :**

— Si nous apprenons à œuvrer côte à côte, c'est peut-être un jour aussi bien les laïcs qui seront appelants pour de nouveaux candidats au ministère presbytéral. Cette réciprocité vivante serait bien signifiante d'un déplacement important !

\* Voir Lettre aux Communautés n° 121, nov.-déc. 1986, p. 57 et 58.

**Je ressens de façon très positive l'exigence d'une vie d'équipe ;** mais en même temps cette exigence me semble devoir nous porter beaucoup plus loin qu'on ne l'imagine. On parle habituellement de l'équipe comme « le lieu de vérification de notre fidélité personnelle et collective à la mission confiée, le lieu privilégié pour vivre un ministère risqué ». Je souscris pleinement à cette vision. Cette vie d'équipe m'apparaît effectivement comme **une exigence constitutive du ministère vécu à la MDF.**

Je dis **oui à la souplesse des formules d'équipes proposées** : équipe de prêtres, équipe ministérielle (prêtre, diacres, ministères reconnus de laïcs). Pas de modèle unique, c'est une richesse, une diversité ! Et je comprends que certains veuillent conserver des équipes formées seulement de prêtres, dans lesquelles ils ont toujours été heureux de se situer. Mais je comprendrais moins qu'ils se montrent réticents aux formules différentes, ou s'y opposent, sans en situer l'enjeu.

Je ne peux m'empêcher de **plaider en faveur des équipes où des prêtres et des laïcs sont appelés à travailler ensemble.**

Il est difficile de redire en quelques mots l'apport qu'a représenté pour moi la participation à l'équipe MDF : l'extrême variété de nos insertions professionnelles, de nos tâches ecclésiales, la diversité de nos âges, de nos rythmes (familiaux, de travail...), la richesse d'être des hommes et des femmes ; mais aussi les difficultés dans la communication, les instants rares où quelqu'un confie quelque chose de précieux de son chemin ou de ses avancées ; le sentiment que nos diversités ministérielles sont spécifiques et tellement complémentaires, s'enrichissant mutuellement sans jamais se confondre... Elles sont là, parce que nous les vivons, parce qu'elles sont le fruit de ce que nous expérimentons concrètement, parce qu'elles existent. Ce n'est pas théorique. Quelque chose est en genèse.

Le sentiment que nous sommes tirés perpétuellement du monde à l'Eglise et de l'Eglise au monde, sachant aussi combien l'Eglise est tellement déjà secrètement dans le monde pour sa part cachée. Il est parfois difficile d'équilibrer ces tensions, comme celles qui surgissent à propos de la régulation de nos temps d'investissements et d'intériorité.

Ensemble, nous tentons de garder l'Evangile vivant au cœur et le regard sur les hommes et les femmes qui vivent dans l'agglomération et qui cherchent le sens de leur devenir.

Ce n'est pas une unicité de tâches qui nous unit, ni une solidarité à un milieu social donné ; le projet de l'équipe se définit de façon pragmatique, compte tenu des capacités de chacun et des appels reçus, compte tenu de ses solidarités propres et de ses liens avec telle communauté ou groupe ; sa cohérence se façonne d'une capacité à prendre des risques par une passion conjointe pour les hommes et l'Evangile dans une aventure de mission.

Pour moi un approvisionnement facile, une familiarité naturelle, comme si la MDF était prête depuis toujours à accueillir cette aventure d'un chemin prêtres et laïcs ensemble.

**Je serais encore plus tentée de plaider pour la formule des équipes ministérielles.**

A mon point de vue, cette formule ouvre un espace radicalement nouveau pour l'action et pour la réflexion ; elle provoque des déplacements importants dans les façons de penser.

Car si je me souviens bien, ce qui m'a séduite dans la visée de la MDF, c'est justement que le ministère presbytéral déploie toute sa signification non seulement dans l'ordre strict du sacré, de la sacramentalité, du fonctionnel, de l'appareil ecclésial, mais aussi dans et par cette large part donnée au travail professionnel, au coude à coude humain, à l'attention portée à une révélation s'opérant au cœur de ce monde, sans que celle-ci puisse encore se dire par un nom, et à la fécondité de l'Esprit œuvrant au-delà du visible dans le cœur de tous les hommes.

A l'inverse, je ne comprends pas bien pourquoi on est tenté de disqualifier les laïcs dès qu'ils mettent le pied dans les responsabilités ecclésiales plus institutionnelles. La participation à la mission est à la fois tournée vers le monde et colorée par la vie ecclésiale. Des théologiens, comme Karl Rahner, ont eu tendance à dire que les laïcs deviennent « clercs » dès lors qu'ils franchissent le Rubicon, par des responsabilités dont le centre de gravité est plus institutionnellement ecclésial ; cela me semble contribuer au blocage de la réflexion et au maintien de schémas de pensée dualistes.

Le problème de la théologie du laïcat, 20 ans après Vatican II, ne me semble pas réglé. Car, si le Concile a justement souligné que le laïc, comme membre du Peuple de Dieu, doit directement contribuer à l'évangélisation, bien qu'il soit un non-clerc ; s'il souligne aussi que, comme chrétien, il a une tâche à remplir dans le monde, il reste par contre silencieux sur le point de savoir si la qualification spécifique du laïc, sa relation chrétienne à la sécularité, joue également un rôle dans sa participation à la mission religieuse première de l'Eglise ; autrement dit si le laïc participe à la mission religieuse de l'Eglise, non seulement en tant que membre non-clerc de l'Eglise, mais en tant que laïc dans le monde.

Il faut montrer à mon sens, au contraire, que la relation chrétienne à la sécularité colore toute l'existence chrétienne active du laïc, y compris dans son apport à la vie religieuse de l'Eglise et sa collaboration spécifiquement laïque à l'apostolat de la hiérarchie. Il est clair que, pour moi, aujourd'hui la hiérarchie ne peut plus exercer son apostolat propre sans tenir compte de l'expérience des laïcs, y compris dans son expression ministérielle.

Cela signifie, me semble-t-il, que la manifestation de cette complémentarité ministérielle doit se traduire concrètement par la constitution d'équipes ministérielles (prêtres, diacres, ministères reconnus), sachant que les uns sont structurés par le sacrement de l'Ordre et les autres non.

Et la responsabilité de la MDF, compte tenu de sa position lucide sur le problème, me paraît être de s'engager à fond dans cette évolution.

Ouvrir la porte aux ministères laïcs ne va pas diluer le ministère presbytéral. Ces deux ministères s'appelleront au contraire comme des vocations différentes, des appels différents,

des disponibilités différentes, se donnant mutuellement une signification plus profonde et plus complète, mais avec des exigences communes.

Cela exige de penser le ministère laïc comme quelque chose de durable, d'exigeant sur le plan de l'engagement humain et évangélique. Beaucoup des exigences et des questions formulées aux membres de la MDF me semblent concerner aussi les laïcs !

Cela nécessite aussi une extrême inventivité dans les ministères laïcs, car s'ils peuvent tout à fait trouver leur lieu d'expression dans des responsabilités ecclésiales dont le centre de gravité est à certains moments plus institutionnel, ils doivent s'ingénier à se multiplier aussi en signes nouveaux dans les solidarités humaines. Ils n'auront ni plus ni moins de sens en se déployant ainsi, pas plus que le ministère presbytéral n'est « gâché » ou moins efficace, ou moins signifiant, lorsqu'il s'oblige à planter ses deux pieds dans la glaise du monde du travail et des solidarités humaines. Les épîtres pauliniennes en disent long sur la richesse de cette situation.

A terme, **ce changement devra s'inscrire dans nos statuts mêmes** ; mais il y a là des contraintes liées à l'évolution des mentalités qui ne doivent pas être sous-estimées. Nous donner comme objectif essentiel de vérifier et d'approfondir l'authenticité de nos pratiques ministérielles et ecclésiales me paraît tout à fait urgent, dès aujourd'hui.

**Il est par ailleurs toute une réflexion sur le monde d'aujourd'hui sur laquelle la MDF peut à mon avis s'engager fortement et apporter des éléments neufs compte tenu de sa situation particulière.**

**Parce qu'aujourd'hui, comme hier, la MDF a vocation pour ouvrir des chemins nouveaux pour la mission et lire les signes des temps avec ses intuitions propres.**

Je souscris dans ce sens tout à fait à l'appel « au discernement et à la lucidité ». Sous cet angle de vue, l'appel à une fidélité nouvelle, des jeunes et des anciens, me paraît essentiel. Cette fidélité concerne, pour moi, autant les prêtres que les laïcs. Cette fidélité est en effet d'autant plus essentielle que les déplacements, appelés par l'analyse du contexte de la société d'aujourd'hui, peuvent apparaître comme des remises en cause des choix d'hier.

Passage d'une analyse plus centrée sur des milieux sociaux précis et des zones d'incroyance bien repérées il y a 40 ans, à la découverte d'un monde aujourd'hui massivement indifférent.

Passage d'une analyse où pauvreté matérielle et incroyance se rejoignaient souvent, à un monde où elles ne sont plus forcément liées, et où elles recourent une multitude de cultures, de niveaux sociaux, de couleurs, d'idéologies. Importance de la culture scientifique, des médias, de l'évolution des tissus urbains, modification du travail et des strates sociales, éclatement des frontières hexagonales...

**A travers ces déplacements, qui vont dans le sens de l'éclatement et de l'atomisation,**

peut poindre la peur de cerner moins clairement les enjeux de la mission, de les voir se diluer par un redéploiement dont on ne marque plus bien les frontières. Comme dans le domaine des ministères, il nous est peut-être demandé de découvrir les nouveaux enjeux de la mission pour aujourd'hui au risque de ne plus s'y reconnaître tout de suite, en tâtonnant... en tentant de lire les signes des temps... en vérifiant nos choix au signe de la brûlure qui se fait dans nos cœurs.

Ce qui est notre fidélité mutuelle, c'est le sentiment que ce sont **les mêmes intuitions créatrices qui nous mobilisent aujourd'hui, comme il y a 40 ans**, pour tracer les lignes de force de la mission, au sein de la MDF. Ce qui porte en définitive notre projet commun, c'est bien une dynamique d'Espérance qui s'en remet à l'Esprit.

**Les analyses qui rendent compte d'une situation globale de fin de chrétienté ouvrent grandes les portes de la mission et appellent une multitude d'ouvriers.**

Cela a toujours été une des grandes forces et des grandes lucidités de la MDF de garder toujours **une vision positive du monde** vu comme un espace où la révélation est à l'œuvre activement, et où l'Esprit travaille et appelle sans cesse les forces de re-création à renaître.

Par rapport aux discours aujourd'hui entendus encore, et qui n'ont pas été sans traverser le Synode extraordinaire par leurs éclats alarmistes, la confiance de cette vision fait du bien ! Non, le monde n'est pas perdu en dehors du cercle clos et chaud de la douce communauté chrétienne.

Le plus important est d'être là où des hommes et des femmes se dressent pour interroger le sens de leur vie, là où se posent des questions sur le sens de la vie, les façons de vivre et d'être solidaire.

Il est urgent de renoncer à l'efficacité, à la fonctionnalité, à l'appel d'une Eglise institutionnelle qui ne voudrait que boucher ses trous, rappeler ses prêtres à une stricte fonction sacramentelle et d'animation de communautés, récupérer des laïcs pour des suppléances du même ordre, multiplier des triples plein-temps sur les uns et sur les autres.

Il y a place, me semble-t-il, ici pour **une certaine « résistance à l'Eglise institutionnelle »**. Parce que l'Eglise n'est pas faite pour elle-même, parce qu'elle ne se résume pas à sa face visible et institutionnelle. Ce qu'avait dit Maurice Vidal, les 8 et 9 juin derniers, sur ce point précis, m'avait tout à fait rejointe, quand il avait évoqué son « **décentrement** » (1).

Il me semble fondamental de prendre le temps d'observer et de « coller » à ce monde qui naît, pour le déchiffrer ; prendre le temps du discernement pour penser les ministères dont il a besoin, pour appeler les ouvriers que réclame la mission. Les laïcs sont nombreux à demander qu'on les aide à discerner ainsi, et les nouvelles vocations au ministère presbytéral

(1) Lettre aux Communautés n° 115.

surgiront peut-être d'autant mieux qu'on aura libéré l'image actuelle du prêtre d'une vision parfois trop exclusivement sacramentelle.

Prendre le temps, aussi et surtout, de la méditation, de la halte sur le chemin, de la prière. L'activisme et le nombrilisme ecclésial sont les tentations les plus redoutables de l'aujourd'hui.

**Nous avons vocation pour inventer, parce que nous croyons à la force de l'Evangile et aux chemins nouveaux auxquels nous invite l'Esprit.**

Je rends grâce ici pour l'entrée dans l'équipe MDF de Grenoble, l'accueil à bras ouverts de ma démarche singulière, l'écoute de ce que j'apportais de particulier comme expérience, comme question, comme parole ; je rends grâce pour la diversité d'insertion de cette équipe (P.O., aumônerie universitaire, accompagnement de la solitude, aide-soignant, paroisse de ville nouvelle...), pour son ouverture aux chemins nouveaux, aux voies nouvelles dans la réflexion... Ce qui se vit à Grenoble ne sera sûrement pas le seul modèle de ce qui peut s'inventer comme type d'équipe MDF pour demain, mais il est sûrement l'un d'entre eux.

J'insisterais sur le **dialogue avec les équipes du Tiers monde**, qui me paraît nécessaire à de multiples points de vue : d'abord parce que la radicalité de leur présence au monde non-chrétien est en quelque sorte prémonitoire de la nôtre, bien que très différemment ; ensuite parce que nous pourrions de moins en moins contenir nos raisonnements aux frontières de l'hexagone au risque d'en crever ; enfin parce que l'attention aux étrangers en France peut s'enrichir en retour de ce qui est vécu au Maghreb, en Afrique ou ailleurs. Des allées et venues de membres des équipes Tiers monde vers des équipes hexagonales (ou vice versa) me semblent à plus forte raison intéressantes. C'est personnellement ce qui me motive, pour une part, dans mon départ pour Sfax. Pour rester inventif, il est important de partir ailleurs à certains moments, de prendre du recul.

# Peuple de laïcs OU peuple de baptisés ?

Eric Brauns

## **Comment la signification théologique des laïcs s'est perdue et semble en voie d'être réhabilitée**

Dans ces quelques notes historiques sur les significations du mot « laïc » (on écrit aussi indifféremment « laïque »), on voudrait montrer tout d'abord l'ambiguïté des emplois divers dès l'origine. En très résumé, l'Ancien Testament grec (1) a voulu donner un sens positif à un terme qui, dans la langue courante, désignait tout le contraire d'une dignité. Très tôt, l'Eglise chrétienne, malgré des survivances, a repris le sens banal plutôt dévalorisant. On en vient donc à ce paradoxe que « laïc », qui a représenté un titre théologique, finit par désigner le contraire, c'est-à-dire ce qui n'a plus aucune valeur significative.

La seconde étape montrera que le vocabulaire liturgique, l'influence croissante de l'idéal monastique, et enfin les débats avec la Réforme protestante, ont abouti à une séparation de plus en plus grande entre la communauté chrétienne et ses ministres. Nous montrerons qu'une telle séparation de l'Eglise et du ministère a pour conséquences la disqualification religieuse des laïcs et le glissement progressif vers l'autonomie des clercs.

(1) Au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ, les Juifs de la Diaspora sont établis dans des contrées comme l'Égypte où l'on parle grec. Ils éprouvent donc le besoin de traduire l'Écriture dans la langue qui est devenue celle des membres de leurs communautés. Ce sera bien plus qu'une traduction de l'hébreu en grec, mais une vraie recréation du texte diffusé dans toute la Méditerranée et en usage dans les premières communautés chrétiennes.

En dernier lieu, on esquissera le projet de Vatican II : promouvoir vigoureusement à nouveau un partenariat, une solidarité des ministres et des laïcs. Pour cela, il faut que les ministères soient à nouveau entendus comme relatifs, indétachables, intégrés par rapport à l'Eglise.

## Les ambiguïtés à l'origine

Le mot d'origine grecque « laïc », qui veut dire étymologiquement « membre du peuple » (**laos**), n'est pas un mot du Nouveau Testament. Les chrétiens s'appellent mutuellement par des noms que nous connaissons bien : saints, élus, disciples, amis et surtout « frères » (**adelphoi**). Or, dans l'Ancien Testament, sont frères ceux qui font partie du même peuple, de ce peuple choisi, tiré d'Egypte, éduqué au désert et sans cesse corrigé par Dieu, afin qu'il soit messager de son Règne pour toutes les nations (Os. 2,1-3 et 11, 1. 3-4. 8-11).

Les traducteurs juifs de la Bible grecque, la Septante, font de l'adjectif « laïcos », « du peuple », un titre d'honneur : c'est la marque de l'appartenance à l'assemblée convoquée par Yhwh. Cette assemblée des Hébreux, le **Qahal**, est appelée en grec **ecclesia** (donc curieusement pour nous), l'ecclésiaste (**Ocholeth**) ou l'Ecclésiastique, le membre de l'assemblée, est synonyme du laïc, membre du peuple...

En inaugurant cet usage du mot, ceux qui ont rédigé une version grecque de la Bible hébraïque ont écarté délibérément son sens premier et ordinaire. En grec « laïc » est un adjectif assez courant, dont le sens ne fait pas de doute : est laïc, ce qui relève des fidèles (**laos**), par opposition à ce qui relève de l'ensemble des prêtres (**kléros**). C'est donc un mot de vocabulaire religieux qui souligne le partage en deux des fonctions dans les rites : il y a ceux qui opèrent les rites (qui font les sacrifices), ce sont les clercs ; et il y a ceux pour qui sont célébrés les rites (l'assistance bénéficiaire), ce sont les laïcs. Cette signification, née dans les cultes païens, est celle qui va, progressivement, ressurgir dans le vocabulaire chrétien, recouvrant l'acception vé-téro-testamentaire originale et entraînant la théologie chrétienne à des habitudes de pensée qui ne correspondent pas à la nouveauté radicale de sa foi.

Le mot était donc courant. « On le trouvait, écrit le P. Congar, dès le II<sup>ème</sup> siècle avant Jésus Christ, dans les papyri et les inscriptions, au II<sup>ème</sup> siècle dans la langue cultuelle grecque pour désigner les non-initiés, enfin dans les traductions juives de la Bible en grec, appliqué aux choses, pour signifier « profane », « ordinaire », non spécialement consacré à Dieu (ainsi 1 Sam 31, 5-6 ; Ez 22, 16 et 48,15). Mais le terme est étranger au Nouveau Testament. Il apparaît dans le christianisme avec la lettre de Clément de Rome (40,6) et il demeure rare jusqu'au III<sup>ème</sup> siècle ; on le trouve alors chez Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène, Cyprien, avec le sens de membre non-clerc du peuple de Dieu, de l'Eglise ». (2)

Lorsque dans l'Eglise on prétend réutiliser un mot dont l'usage est largement répandu en lui donnant un sens original et particulier, ne s'expose-t-on pas à ce que ce soit le sens banal et courant qui reprenne peu à peu le dessus au détriment du nouveau contenu spécifique ?

## **Retour à l'usage primitif païen**

### **Le langage liturgique**

Dès les tout débuts, lorsque l'on décrit les célébrations liturgiques, lorsque l'on commence à mettre de l'ordre dans le rituel de l'assemblée chrétienne, les auteurs ont recours au mot « laïcs », pour désigner le peuple, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas directement une fonction dans le rite. Dans la répartition des rôles, les laïcs sont ceux qui n'ont pas la responsabilité de la cérémonie, de l'acte liturgique. Ainsi apparaît-il dans la première lettre du Pape Clément de Rome (40,6) vers l'an 95 : « Sur la base d'une comparaison prise dans l'Ancien Testament, l'auteur y appelle laïcs les simples

(2) Y. CONGAR, article « Laïc » du Dictionnaire de Spiritualité, Tome IX, 1976, col. 79.

fidèles par opposition à ceux, lévites ou prêtres, qui ont reçu la charge du ministère ». (3). Cet emploi commence donc déjà à situer les laïcs négativement comme les non-ministres, les non-ordonnés, ceux qui n'ont pas de rôle. Corrélativement, on voit les ministres se dissocier de l'assemblée (*ecclesia*) à laquelle ils sont intégrés.

Et pourtant, au cours des trois premiers siècles, on rencontre aussi des textes qui soulignent l'unité du peuple de Dieu ainsi que l'universalité de l'appellation de laïc. Un prêtre, un évêque ou un diacre, sont, avant toute ordination, des laïcs, bénéficiaires de la même élection divine et appelés à la même vocation. Un texte du III<sup>ème</sup> siècle, la Didascalie ou Enseignement des Apôtres, s'exprime ainsi : « Vous aussi, laïcs, Eglise élue de Dieu, écoutez ceci : Eglise veut d'abord dire peuple ; vous êtes la très sainte assemblée, l'épouse parée pour le Seigneur Dieu ». (II, 26, 1). Tout baptisé est membre du peuple : il est invité au témoignage (martyre) ; au service des pauvres (diaconie) et à la communion (*koinonia*), tâches pour lesquelles Dieu répand dons et charismes dans la communauté.

On voit donc bien l'alternative : soit « laïc » reste un titre commun à tous, une dignité partagée par tous au sein du peuple ainsi que le voient les auteurs de la Septante, soit « laïc » devient la désignation de ceux qui sont sans ministère, sans office dans l'Eglise dans la ligne du sens grec païen qui est primitif. Le deuxième terme de l'alternative prévaudra sous l'effet de puissants facteurs.

Dans toutes les religions païennes, régnait la distinction entre les « simples » fidèles, assistance dévote et passive, et le groupe des prêtres choisis par tirage au sort ou appartenant à des familles attachées aux temples qui accomplissent les actes religieux. Le déroulement des « liturgies » (mot à mot « services du peuple ») inscrit dans les places occupées, dans le vêtement, la distinction entre agents-acteurs du sacrifice, c'est-à-dire les officiants, et patients-spectateurs. Ainsi cette distinction actif-passif va-t-elle renaître en contexte chrétien et « paganiser » une communauté qui, à l'origine, considérait tout le peuple comme célébrant.

Comme le montre clairement L.M. Chauvet, le culte chrétien n'a rien à voir avec les sacrifices païens : il refuse le dualisme clergé-peuple en reconnaissant le peu-

(3) B.D. DUPUY, article « laïc » dans *Catholicisme*, vol VI, 1967.

ple entier comme digne de célébrer (sans avoir besoin d'une initiation préalable) et confessant le Christ comme seul Prêtre au seul sens absolu du terme (puisque son propre sacrifice rend inutiles d'autres sacrifices). (4).

### **Le modèle hiérarchisé du monachisme**

Le puissant mouvement du monachisme est né très tôt dans l'histoire de l'Eglise et, dès le IV<sup>ème</sup> siècle, il exerçait une vraie fascination comme en témoignent les vies de S. Augustin ou de S. Jérôme par exemple. Dans la communauté ecclésiale, certains choisissent de vivre avec les conseils évangéliques en se séparant. Ils adoptent une règle, prononcent des vœux (pauvreté, obéissance, chasteté) et s'établissent en communauté. Ainsi se distinguent deux états de vie parmi les chrétiens, dans un souci de perfection et de fidélité évangélique, mais aussi sous l'influence d'une austère philosophie païenne qu'on appelle le stoïcisme. Les Stoïciens invitent leurs adeptes à tâcher, par l'ascèse, de ne dépendre que le moins possible des nécessités de leur corps et du monde matériel, afin de développer au maximum leur aptitude à penser et à cultiver leur âme. Nul doute que le stoïcisme, jouissant d'un grand prestige, a inspiré de sa veine particulière l'éclosion du monachisme en Occident.

Une première scission se produit entre les religieux (moines) et les laïcs, qui identifie l'état de vie du laïc avec l'existence dans le monde, soumise aux contraintes du corps et de toutes les relations avec la matière sensible. Dans l'Eglise, on parle significativement de séparation entre les « spirituels » et les « charnels ». Les prêtres, qui, à cette époque, sont encore dans la vie laïque, seront peu à peu attirés par certains aspects de la vie des religieux : ils vont eux aussi se distinguer par l'habit, la tonsure, puis par le célibat. Ils commencent à dire « je » et non plus « nous » dans la

(4) L.M. CHAUVET : Du symbolisme au symbole, Essai sur les Sacrements, Cerf, 1979.

Remarque : Lorsque nous disons qu'il n'y a pas besoin en régime chrétien d'être initié pour célébrer, nous évoquons bien sûr l'initiation païenne secrète et réservée à des privilégiés. Parmi les chrétiens, la seule initiation publique exigée pour être acteur de la célébration est celle que représentent deux sacrements : le baptême et la confirmation.

## étude

prière eucharistique. Cela conduit à une seconde scission, ce qui nous donne, en résumé, le tableau suivant :

1ère scission fondée sur la distinction des états de vie	laïcs ayant un ministère ou non	religieux célibataires en communauté
2ème scission fondée sur l'exercice d'un ministère	laïcs	ministres séculiers      religieux réguliers
		 clercs

Les ministres séculiers ne se distinguent plus des religieux que parce qu'ils exercent dans le monde leur service et ne suivent pas une règle (de S. Augustin, de S. Benoît, etc...). On ne comprend plus le laïc que négativement, comme celui qui n'a pas choisi la voie de la perfection religieuse et qui n'a pas non plus été mis à part pour un ministère.

Le sens de son titre s'appauvrit ; sa vocation est moins parfaite, comme il apparaît dans ce passage typique d'Eusèbe de Césarée, évêque de Palestine entre 265 et 340 :

« D'après les instructions du Maître, les disciples adaptèrent sa doctrine aux différents degrés de capacité des foules... Ainsi deux manières différentes de vivre se distinguent désormais dans l'Eglise du Christ. La première dépasse la nature et la façon habituelle de vivre, n'admettant ni mariage, ni procréation, ni commerce, ni possessions. Se détournant de la vie de tous les jours, elle se voue exclusivement, inondée d'amour céleste, au service de Dieu... Celle des autres est moins sublime. Ils vivent chastement dans le mariage et se dévouent à la propagation du genre humain ; ils s'occupent des affaires et de la milice, de l'agriculture et du commerce... Pour eux, une

heure est déterminée pour leurs exercices de piété et certains jours sont consacrés à l'instruction religieuse et à la lecture de la loi de Dieu » (5).

La tendance dans les Eglises chrétiennes est à l'établissement de hiérarchies, d'échelles de perfection, de degrés de dignité. Toute la société civile européenne s'édifie selon une structure pyramidale de rangs que l'on appelle des ordres. L'Eglise fait de même et codifie l'appartenance à chacun de ces ordres. Le laïcat, c'est l'ordre d'en-bas, le degré zéro en valeur ecclésiastique, regroupant ceux qui sont régis par les autres.

Il y a bien des régions, comme en Orient ou en Afrique du Nord, où les communautés chrétiennes très pures résisteront à cette pratique cloisonnante et inégalitaire (comme en témoigne S. Augustin justement), mais ce sont des Eglises locales qui, dans la suite, vont décliner sous la pression de l'Islam, tandis que le centre de gravité du christianisme sera de plus en plus fixé en Europe de l'Ouest. Finalement, l'ensemble centralisé de l'Eglise adoptera le même modèle unique.

### **La Réforme revient aux sources**

Les différents courants de la Réforme au XVI<sup>e</sup> siècle, en Europe, ont grandement contribué à une redécouverte de l'Ecriture. Le grand geste évangélisateur de Martin Luther a été de traduire la Bible en allemand. Le texte du Nouveau Testament, lu en langue vulgaire par les fidèles, ne pouvait pas ne pas les conduire à un examen très critique de leur Eglise, de son mode de gouvernement de sa structuration.

La première épître de Pierre fournit un enseignement frappant de clarté :

*« C'est en vous approchant de lui, pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse devant Dieu, que vous aussi, comme des pierres vivantes, vous êtes édifiés en maison spirituelle, pour constituer une sainte communauté sacerdotale, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ ».* (1 P 2, 4-5).

Nous sommes tous les pierres de la même maison : pourquoi donc cette séparation des états de vies, des ordres, des ministères dans l'Eglise qui fait que les uns ont

(5) EUSEBE, Démonstration évangélique, I, 8 (cité par Congar dans le Dictionnaire de Spiritualité).

une tâche reconnue et un grade, alors que les autres n'ont rien ? Est-ce là le programme que nous annonce cette lettre de Pierre ?

*« Mais vous, vous êtes la race élue, la communauté sacerdotale du roi, la nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis pour que vous proclamiez les hauts faits de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière, vous qui jadis n'étiez pas son peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu ; vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde » (1 P 2, 9,10).*

Sans prétendre rayer d'un trait de plume une longue histoire, Luther remet sagement les choses à leur place : « La tête, c'est le Christ ». Lui seul a un nom qui « est au-dessus de tous les noms » ; il est le seul prêtre, l'unique pasteur, le vrai prédicateur.

La hiérarchie dans l'Eglise, comprise comme gouvernement du sacré, n'est pas d'essence évangélique. Nous sommes tous membres du même corps, l'Esprit nous dispense à chacun des dons que nous avons à faire fructifier pour le bien de tous. Nous avons tous la liberté des enfants du même Père. Il n'y a donc pas d'échelons de dignité, ni a fortiori des degrés de perfection.

La Réforme dénonce, avec raison, l'inspiration non chrétienne d'une société à ordres, invite à la modestie une exaltation stoïcienne du monachisme et surtout restaure la théologie authentique du sacerdoce commun des fidèles. Tout baptisé est un « Christophore », il a la responsabilité de porter le Christ au monde sous l'impulsion de l'Esprit et en intimité avec l'amour du Père pour l'humanité. Aussi la distance entre les ministres et le peuple est-elle progressivement effacée. Les pasteurs seront choisis par la communauté en son propre sein. Le peuple redevient le *laos*, l'*ecclesia* du désert.

La réaction symbolique contre cette réhabilitation du laïc dans sa dignité et ses droits (symbolisée entre autres par la communion au pain et au vin) sera tellement violente que va s'accuser encore davantage dans l'Eglise romaine le fossé qui s'était établi au Moyen-Age. Dans sa polémique anti-protestante, Bossuet dit son scandale : « Ainsi ce qu'on gagna dans la réforme en rejetant le Pape ecclésiastique, successeur de St Pierre, fut de se donner un pape laïque... » (6). En passant, on relèvera que, pour Bossuet, les adjectifs « ecclésiastique » et « laïque » sont bien devenus antithétiques, alors que, du point de vue sémantique et traditionnel, il n'en est rien.

(6) BOSSUET dans l'Histoire des Variations cité dans l'article « Laïc » du Robert.

Fénelon écrit de même : « Les pasteurs qui ont fondé leurs églises (des protestants) étaient presque tous de simples laïques... » (7). Il est symptomatique que du côté catholique, lorsque l'on voudra s'élever contre les trop grandes concessions de la hiérarchie au monde païen, au XVII<sup>e</sup> siècle par exemple, on s'affirmera laïc : ainsi les messieurs de Part-Royal ont bien soin de souligner leur état.

La Réforme a remis à l'honneur d'autres convictions traditionnelles depuis les premières communautés, comme la vocation de tous à la sainteté. Elle rappelle une vérité dont nous n'aurons jamais fini de nous imprégner : puisque le baptême nous incorpore au Christ en nous faisant passer avec lui de la mort à la vie, il nous fait participer aussi à ses trois offices : son office sacerdotal (offrir le monde à son Père), son office prophétique (dire la Parole) et son office royal (régner en restaurant la justice et le droit pour la venue de Dieu).

## Séparation des ministères et de l'Eglise

La Contre-Réforme catholique, à partir du Concile de Trente, va bien souvent se contenter de prendre le contre-pied des accentuations des réformateurs. Puisque les protestants insistent sur le service de la Parole, la prédication, on soulignera de plus en plus que le prêtre est l'homme de l'Eucharistie.

Le ministre catholique est défini par son « pouvoir » de dispenser les sacrements (d'opérer la consécration), par la façon dont il prend la suite du Christ (il est un « autre Christ »), et par la grâce spéciale qu'il a reçue (le sacrement de l'ordre imprime au ministre un « caractère » ineffaçable) ; il est l'envers du pasteur réformé, compris d'abord comme l'apôtre qui évangélise (le prédicateur), dont la mission est pensée comme un don que l'Esprit fait à l'assemblée, et enfin dont la fonction n'est pas un sacrement (seuls le baptême et l'eucharistie sont à proprement parler des sacrements).

Dès lors, « En se bornant à réfuter les thèmes des réformateurs qui, de leur côté, représentaient une réaction contre la compréhension et la pratique du ministère qui

(7) Cité également dans l'article « Laïc » du Robert.

prévalurent à la fin du Moyen-Age, Trente a, par le fait même, renforcé et fixé pour longtemps les unilatéralismes et les déséquilibres de cette théologie et de cette pratique médiévales, dans lesquelles avait été perdue de vue la relation Eglise-ministère » (8).

Rejetant tout ce que les Eglises issues de la Réforme auraient pu lui faire réapprendre à propos des laïcs, l'Eglise romaine s'enferme dans une théologie du prêtre (et il en est de même pour l'évêque et le diacre) qui aboutit à la disqualification religieuse des laïcs.

Plus on magnifie le rôle du ministère ordonné, plus le fidèle est dépouillé de toute participation responsable à l'édification d'une Eglise fraternelle, prémices du Règne. « Toujours au plan sociologique, si l'on pousse l'analyse, on s'aperçoit que l'identité du clergé est dialectiquement liée à la dépossession religieuse des laïcs (les « clercs » inculquent aux « laïcs » leur non-savoir et leur non-pouvoir) et à l'affirmation symétrique par le clergé de sa propre élection et de sa propre supériorité » (9).

On en arrive à reprendre des formules de mépris comme celle de S. Jean Chrysostome : « Autant il y a de différences entre les bêtes brutes et les hommes raisonnables, qu'aussi grande soit, et je n'exagère pas, la distance entre le berger et ses brebis ». Même le Curé d'Ars se laissera aller à des jugements à la limite de l'odieux : « Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre, on y adorera les bêtes ».

Dans ce contexte, que peut bien signifier la grâce du baptême ? Sans parler de celle de la confirmation ? Les fidèles ne sont-ils pas nés une nouvelle fois avec le Ressuscité ? N'ont-ils pas été régénérés par l'Esprit Saint qui les envoie aussi annoncer aux pauvres la Bonne Nouvelle ?

L'affrontement avec certains aspects de la Réforme — conflit qui signifie également le choc de la civilisation médiévale et des bourgeons d'une nouvelle civilisation — a déséquilibré la théologie catholique : les prêtres finissent par être un corps distinct de l'assemblée chrétienne.

« La surestimation des prêtres est proche de leur autonomisation par rapport au reste du peuple de Dieu. Elle se produit faute d'une pneumatologie suffisante, car le Saint

(8) H. LEGRAND, « La réalisation de l'Eglise en un lieu » (chap. II, Les ministères dans l'Eglise locale) ; dans « Initiation à la pratique de la théologie », vol. 3, p. 183, cf. surtout pp. 181 à 193.

(9) H. LEGRAND, *ibidem* page 184 ; « inculquer » ici veut dire « suggérer de manière répétée ».

Esprit est celui qui permet et demande aux chrétiens de dire « nous » ensemble, tandis que son absence conduit à une scission entre clercs et laïcs, comme on l'a souligné précédemment » (10).

On trouve dans cette autonomie des prêtres la racine de discours équivoques. Lorsqu'un chrétien baptisé parle de l'« Eglise » en sous-entendant le pape, les évêques et les prêtres, c'est qu'il a perdu le sens premier de l'Eglise selon la lettre de Pierre. Tout est centré sur la personne du ministre, et non plus sur son lien à une communauté locale concrète.

H. Legrand donne quelques exemples des pratiques absurdes auxquelles cette « scission entre l'assemblée célébrante et son président » a conduit.

Les paroissiens ont-ils la moindre part dans le choix de leur curé ? Les fidèles ont-ils un souhait à exprimer dans la nomination de leur évêque ? Trop souvent encore, il suffit que la hiérarchie pourvoie à des « postes » selon ses propres critères et à l'image de n'importe quelle administration, prolongeant indéfiniment la pratique d'une ecclesia brisée faite d'une masse et de ses responsables.

## **Le retour de Vatican II à une vision du peuple de Dieu**

Vatican II a initié la rupture avec une Eglise cléricale, d'abord en re-qualifiant religieusement les laïcs. Le baptême est le sacrement où prend sa source l'Eglise du Christ vivant. Les décrets ont bien soin de replacer la hiérarchie au sein même du peuple de Dieu qui est sa raison d'être, au service duquel elle a été constituée, et sous le contrôle duquel elle se trouve. Jamais la diversité des ministères ne peut être assimilée à un échelle de rangs, car la dignité est égale pour tous.

« Il existe cependant entre tous une véritable égalité, sur les plans de la dignité et de l'action commune, en ce qui regarde l'édification du Corps du Christ. En effet la distinction posée par le Seigneur entre les ministres sacrés et le reste du Peuple de Dieu

(10) H. LEGRAND, *ibidem* p. 185 ; l'écart séparant le corps sacerdotal du peuple finit par persuader les prêtres que leur existence a sa signification en elle-même et par elle-même (autonomisation).

comporte l'union que des devoirs communs aux pasteurs et aux autres fidèles créent entre eux » (11).

La fraternité est le seul type de relation qui doit prévaloir entre les chrétiens, qu'ils soient chargés d'un ministère ou non. « Par la bienveillance divine, les laïcs ont donc pour frère le Christ qui, étant le Seigneur de toutes choses, n'est pourtant pas venu pour être servi mais pour servir (cf. Mt 20, 28) ; ainsi ont-ils également pour frères ceux qui, préposés aux fonctions sacrées, enseignent, sanctifient et régissent, paissant la famille de Dieu par l'autorité du Christ, en sorte que le précepte nouveau de la charité soit accompli par tous » (12).

Ils sont « frères », non pas afin d'offrir au monde l'image moralisante d'une société parfaite et plus qu'humaine, mais parce qu'ils annoncent l'unique paternité d'un Dieu Père qui travaille sans relâche à réunir l'humanité pour le banquet eschatologique. C'est pour cela qu'il s'est déclaré à Abraham dans la promesse et qu'il a envoyé son Fils « afin que tous soient un ». C'est dans ce but également que chaque communauté chrétienne reçoit en ses membres tous les dons qui lui sont nécessaires.

Ni l'invitation à la solidarité, au partenariat entre prêtres et laïcs, ni l'appel à la fraternité ne seront efficaces s'ils ne s'accompagnent d'une conversion spirituelle décisive : tous les membres de l'Eglise (locale ou universelle) doivent vivre dans une commune docilité à l'Esprit qui distribue les charismes. Alors la répartition des charges cesse d'être une hiérarchie de privilèges, et le pouvoir est vécu comme un service demandé à ceux qui l'exercent par l'Esprit en personne. Accueillir les charismes implique des devoirs pour les pasteurs qui ont à les discerner, et des devoirs pour les laïcs qui ne peuvent pas se dérober aux tâches auxquelles ils sont appelés.

Le concile rappelle aussi que la tâche des laïcs est celle de toute l'Eglise, à savoir la mission.

*L'apostolat des laïcs est donc une participation à la mission salvatrice de l'Eglise elle-même. Cet apostolat, tous y sont destinés par le Seigneur lui-même en vertu de leur baptême et de leur confirmation.*

*Les sacrements, et en particulier la sainte eucharistie, communiquent et alimen-*

(11) Lumen gentium n° 32.

(12) Lumen gentium n° 32.

*tent cet amour envers Dieu et envers les hommes qui est l'âme de tout l'apostolat. Cependant, les laïcs sont par-dessus tout appelés à rendre l'Eglise présente et agissante en tout lieu et en toute circonstance, où elle ne peut devenir le sel de la terre que par leur intermédiaire. Ainsi tout laïc, en vertu des dons qu'il a reçus, est témoin et, en même temps, l'instrument vivant de la mission de l'Eglise « selon la mesure du don du Christ » (Ep 4, 7) (13).*

La vie organique de l'Eglise est orientée vers la mission, l'évangélisation. Comment persuader de cela tous les chrétiens, prêtres et laïcs, alors que la communauté chrétienne ne se rassemble jamais concrètement et visiblement que pour le culte et les sacrements ? Un chrétien qui, durant toute sa vie, ne se retrouvera jamais avec ses frères que pour la liturgie, comment peut-il penser que ce Peuple a été réuni par Dieu pour autre chose que pour célébrer des rites ? (14)

Or il a été choisi, ce peuple, pour être envoyé dans le monde afin que le monde croie, que tout homme entende le nom de Jésus et que l'humanité soit renouvelée en lui. Il ne faut pas que nos assemblées nous entretiennent nous-mêmes dans un oubli de la mission, mais que, nourris autant de la Parole que du Pain, nous y retrouvions la force d'un envoi qui nous donne toute liberté : « Tout est à vous, mais vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu » (1 Co 3, 23).

Il faudrait relire tout ce chapitre IV de **Lumen Gentium** (§§ 30 à 38). Sa conclusion restitue au titre de laïc le sens si riche de citoyen du Peuple de Dieu convoqué au désert (tel est le sens de **ecclesia**, le **Qahal** de l'Exode), forgé par lui en vue du salut des nations.

*Tout laïc doit être, à la face du monde, un témoin de la résurrection et de la vie du Seigneur Jésus, un signe du Dieu vivant. Tous ensemble, et chacun pour sa part, ils doivent nourrir le monde de fruits spirituels (cf. Ga 5, 22) et répandre en lui l'esprit dont sont animés ces pauvres, ces doux, ces pacifiques que le Sei-*

(13) Lumen gentium n° 33.

(14) Le Peuple est rassemblé au nom de Jésus « pour que le monde croie » : la messe devrait être vécue dans cet esprit, et il est juste de parler de la dimension missionnaire de toute eucharistie. Cependant ce serait faire semblant d'ignorer le péché que de ne pas voir que l'assemblée chrétienne et les sacrements ne sont souvent vécus que comme des rites sociaux, des pratiques magiques, des manipulations égoïstes du sacré. C'est ce qui est visé ici.

*gneur a proclamés bienheureux dans l'Évangile (cf. Mt 5, 3-9). En un mot : « Ce qu'est l'âme dans le corps, que les chrétiens le soient dans le monde (15).*

Afin que ce programme soit mis en œuvre, il faut répudier certaines pratiques comme par exemple les nominations bureaucratiques où une administration place ses responsables sans que personne écoute personne, et surtout pas l'Esprit... Il convient que l'appel au ministère ordonné ne soit plus jamais une démarche qui n'engage qu'un candidat face à son évêque, mais que ce soit bien une Eglise concrète qui demande à l'évêque d'ordonner tel ou tel de ses membres, parce qu'elle le reçoit de la générosité de l'Esprit. Qu'il n'y ait pas d'assemblée eucharistique digne de ce nom sans une activité réelle symbolique de la part de ceux qui y sont présents : qu'une libre communication s'instaure entre tous et celui qui a la charge de présider.

D'une manière très pratique, les laïcs ont à combattre en eux-mêmes l'habitude d'enfermer les prêtres dans la seule fonction de dispensateur des sacrements. S'ils retrouvaient déjà l'importance du service de la Parole, ils comprendraient les prêtres davantage comme des apôtres, et ainsi redécouvriraient leur intime proximité dans la responsabilité missionnaire.

Le baptême nous fait peuple avant que nos services particuliers ne nous différencient. Si le Concile a voulu des conseils pastoraux, des conseils de mission, des conseils de laïcs, des synodes diocésains, c'est afin que le Peuple de Dieu retrouve son unité et dépasse la très païenne division du clergé et des laïcs. Mais ces institutions ne modifieront rien (et peuvent même exacerber les querelles de pouvoir) si ne les accompagne une catéchèse en profondeur aidant chacun à redécouvrir la commune vocation ainsi que la commune urgence (16).

(15) Lumen gentium n° 38.

(16) Cette note n'a pas la prétention d'être complète. La riche mémoire de l'Eglise a su conserver des paroles qui témoignent de la dignité des laïcs. L'éminent pasteur qu'était Saint Augustin déclare : « Alors que ce que je suis pour vous me remplit de crainte, ce que je suis avec vous me console. Pour vous je suis évêque, avec vous je suis chrétien. Le premier titre est celui d'une charge reçue, le second celui d'une grâce ; le premier est l'indication d'un péril, le second celui du salut » (Sermon 340). Certaines périodes de l'histoire de l'Eglise ont vu un réveil religieux des laïcs refusant d'être confinés dans le rôle passif qui leur était dévolu. Deux exemples : on se souviendra des grands mouvements du XII<sup>e</sup> siècle et du fait que François d'Assise était avant tout un laïc ouvert à l'appel de l'Évangile. Il y aurait également à étudier le XIX<sup>e</sup> siècle, où des laïcs se sont distingués en France, cherchant à renouer un dialogue entre l'Eglise et la modernité : tels ceux du groupe de l'Avenir autour de Lamennais.

# Une morale pour aujourd'hui\*

Lise Bluteau

## Introduction :

Il n'y a jamais eu une morale unique, universelle. Il n'y en aura jamais. Toute morale est historique et culturelle. Ce ne sont pas là, pour autant, des réalités qui doivent la discréditer. Elles nous rappellent, cependant, que c'est par cette contingence que la morale épouse l'interrogation de la condition de l'homme et tente de l'éclairer. Une certaine tension demeure pour universaliser la morale, c'est-à-dire, pour juger des réalités humaines d'après un ou des critères applicables partout et pour tous. Pour définir ce qu'est de vivre en tant qu'homme, à quoi faut-il s'en référer ? Les critères de la nature ou de la raison sont des réponses historiques. Devant l'évolution actuelle de la vie, situations nouvelles et inédites, sont-ils encore pertinents pour le jugement moral ? La problématique actuelle à laquelle je veux tenter de répondre m'apparaît celle-ci :

*Placé en situation de juger ou d'évaluer les questions particulières touchant au*

*respect de la vie, quel peut être un cadre de référence pertinent ?*

Quel serait le critère moral qui articulerait les enjeux ? Quelle cohérence possible maintiendrait ouverte une évolution inévitable mais responsable ?

J'entends analyser la problématique présentée ci-dessus de la façon suivante. D'abord préciser ce qu'on peut entendre par « respect de la vie », ce que recouvre ce terme. Puis, essayer de cerner en quoi l'avortement, l'euthanasie, la stérilisation, etc. sont des questions « particulières » dans la thématique qui nous concerne. Et puisqu'il faut, à l'occasion, les juger, les évaluer, sur quels critères moraux s'appuyer ? En conclusion, je tenterai de dégager un modèle de morale susceptible de permettre la promotion de l'être humain.

## Respecter la vie

Malgré les trop fréquentes entorses faites à ce principe, la morale doit le poser encore comme indiscutable. Ma survie et

\* Nouveau dialogue, n° 62 novembre 1985 — Revue du Service Incroyance-Foi, Montréal.

celle de l'espèce humaine en sont les enjeux. Quand ce principe devient un critère de conduite morale personnelle, sa pertinence doit pouvoir se justifier autrement que par l'impératif biologique. Pourquoi l'homme comme individu doit-il respecter sa vie ? A l'évidence, l'homme reçoit la vie ; il ne se la donne pas à lui-même. Et la morale traditionnelle et la théologie classique en font l'usufruitier. Dieu est maître de la vie. Est-ce à dire que l'homme hérite d'un destin biologique. Que la soumission à ce destin est sa condition existentielle ? L'établir comme usufruitier, est-ce consacrer le vitalisme, c'est-à-dire accorder une priorité absolue à « la vie à tout prix » ? Répondre par l'affirmative me semble une contradiction du sens humain de la vie. La vie biologique ne contient pas toute la vie de l'homme. Celui-ci n'est pas qu'un heureux agglomérat de cellules, il est conscience et sa destinée tend vers une spiritualisation qui passe par une libération des déterminismes biologiques. Sans prêter flanc à l'angélisme ou fuir les réalités de l'incarnation, le critère du respect de la vie sous-tend celui d'une qualité de vie.

Poser l'exigence d'une qualité de vie, c'est faire place à la primauté de la satisfaction et de l'épanouissement du corps, mais aussi et peut-être surtout de ceux du cœur et de l'âme. C'est tendre et travailler à l'interdépendance des parties et des fonctions, à l'intégration et à l'harmonie de toutes les dimensions de l'homme. Un critère moral qui réduit ou qui privilégie à long terme l'une ou l'autre de ses composantes absolutise une idéologie de l'hom-

me au détriment de sa réalité. Cette réduction me semble, personnellement, faire davantage injure au Créateur que la perspective d'examiner l'éventuelle domination de l'homme sur la vie et la maîtrise qui en découle.

Jusqu'à maintenant, l'éthique et la foi se conjugaient dans une attitude d'obéissance à Dieu, maître de la vie. Les deux s'ancrent respectivement dans la dépendance originelle, condition de l'homme-créature. Que l'éthique se dégage de la foi et accède à l'autonomie, ce n'est pas d'abord le point que je désire souligner ici. Mais il me semble que même le comportement théologique et l'adhésion de foi non seulement s'accommoderaient de la souveraineté de l'homme sur sa vie, mais rejoindraient la dignité du Créateur qui donne, qui lui remet sa vie. Si je peux me permettre cet anthropomorphisme, il me semble qu'ainsi l'homme rejoindrait, s'ajusterait à la « moralité » du Créateur. Car, à supposer que l'homme ne soit plus relié au Créateur par son manque originel, il serait encore pauvre de ne pouvoir partager sa plénitude. Rendre grâce de sa richesse, voilà, pour moi, la véritable adoration, laquelle n'infirmes en rien la toute-puissance, ni la paternité première et absolue du Créateur. A tout bien considérer, cette digression n'en est pas une quand on essaie de répondre au dilemme suivant : qu'il soit maître ou usufruitier, l'homme l'est-il de sa vie ou de la vie ? Pour moi, la réponse se fonde sur un niveau de conscience morale fort apparenté à la vision qu'il entretient de sa situation théologique.

### ... de l'individu ou de l'espèce ?

Si respecter la vie, c'est respecter une vie qualitative, c'est-à-dire faire droit et cité au sens de la vie, à la signification ultime que prennent les agirs de l'homme pour être humain, comment la morale concilie-t-elle le bien de l'individu et celui de l'espèce ? Où est la priorité ? La valeur capitale est-elle la vie ou ma vie ? La morale tranche-t-elle ? Quels sont les repères de l'individu en instance de conscientisation éthique ?

Poser le problème en terme d'un choix à faire entre l'individu et l'espèce est s'engager dans une impasse. Il n'y a pas de pont, pas de jonction mais conflit d'intérêts. La vie ou ma vie ? Chacun fait l'expérience que sa vie est la valeur de la vie qu'il expérimente. La vie se présente comme valeur objective dans la mesure où le cheminement subjectif recherche un fondement, un ancrage à sa propre existence. Etablir une priorité, ce n'est que focaliser, pour un temps, sur l'un ou l'autre angle de la même question.

Choisir la vie, c'est choisir des voies de déploiement pour l'individu à cause des retombées immédiates sur sa vie. Il me semble, toutefois, que, pour être opérante, cette priorité objective doit se faire « connotationnelle » par le biais d'un autre critère de moralité : celui de la personne. Le conflit d'intérêts se dénouerait plus aisément, car qui dit **personne** fait automatiquement référence à un individu qui a conscience de ses liens avec la communauté humaine. Par le jeu des dynamismes sociaux, privilégier la personne, c'est orienter les choix objec-

tifs vers la promotion et des individus et de l'espèce.

Tous les conflits ne sont pas réglés, toutes les interrogations ne sont pas nivelées en posant le respect et la promotion de la personne comme critère moral. Nous resterons toujours en recherche d'équilibre. Ce sont ces choix qui font l'homme devenir humain. Il m'apparaissait important d'examiner cette question parce qu'elle précise l'éclairage sous lequel j'aborde l'examen des « questions particulières » du respect de la vie.

### L'apprenti-sorcier

La réglementation en vue d'assurer la protection de la vie (meurtre, peine capitale, guerre) apparaît nécessaire aux premières aubes de l'humanité (Gn 9,5-6 ; Dt 19, 11-12). L'Eglise des premiers siècles devait discerner devant ceux qui couraient trop allègrement au martyre. Déjà saint Jérôme fustigeait les païens qui s'avortaient en recourant à des poisons. Les Conciles catholiques de la même époque se penchent sur la question. Quant à l'euthanasie, déjà Platon la préconisait dans sa **République**. L'homme contemporain diffère-t-il de ses prédécesseurs ? En quoi la question morale de ce siècle est-elle majorée ?

Jamais encore, comme à ce jour, n'avait pu s'opérer la jonction entre les puissances imaginatives de l'homme et la maîtrise technique capable de les matérialiser. A leur tour, les outils sortis des mains de l'homme décuplent sa capacité créatrice.

Telle est la nouveauté de la situation : l'homme peut désormais, non seulement intervenir sur les dynamismes fondamentaux des processus vitaux, mais il peut les contrôler : les faire apparaître, les réorienter, les éliminer. Il se dresse comme l'apprenti-sorcier pour qui toutes les maîtrises ne sont que question de temps. Devant ce nouveau Prométhée, la question morale surgit de l'inadéquation entre cette puissance de l'homme et son degré de moralité.

L'homme jouit de nouveaux pouvoirs. Par ailleurs, comme sa destinée est ouverte, il a le devoir de chercher, d'expérimenter, même d'intervenir sur lui-même. Dans son ouvrage « **Quelle vie** », Guy Durand pose ainsi le problème (p. 32) :

*« La recherche éthique, fondée sur une saine anthropologie, justifie donc en principe l'intervention de l'homme sur l'homme. Se trouve alors posé le problème concret suivant : l'homme doit-il faire tout ce qu'il peut désormais accomplir ? Ou encore, l'homme peut-il moralement faire tout ce qu'il est techniquement capable d'accomplir ? ».*

Peut-il trouver moral de stocker des pilules de suicide en cas d'attaque nucléaire ? De refuser la fertilité sous prétexte que ses enfants seront les victimes d'une prochaine hécatombe ? Non, puisqu'il juge en fonction d'un avenir qu'il ferme lui-même. Peut-il permettre la transplantation ou la greffe de toutes sortes d'organes, même d'origine animale, sur l'homme ? Est-il tolérable de raffiner les techniques d'interven-

tion sur le cerveau, d'expérimenter des traitements anti-cancéreux ? Oui, si cela peut servir l'homme. Mais, attention ! Cette affirmation pourrait contenir le risque d'une interprétation abstraite. L'homme pourrait prendre le pas sur la personne. Car tel est le danger potentiel de ces nouveaux pouvoirs : la vie humaine risque d'être réduite à la robotisation, à la technicisation ; l'homme réduit au cobaye ou à l'objet pré-fabriqué, une marchandise, un produit ; la vie, le résultat d'une sélection, d'une programmation ou d'une conjoncture expérimentale. Quel avenir cette puissance dessine-t-elle ?

### **...victime ou responsable ?**

Si l'homme moderne est à toute fin pratique maître de son destin biologique, l'est-il pour autant de sa destinée ? Il me semble que, par un effet à rebours, ses nouveaux pouvoirs peuvent devenir ses nouveaux déterminismes. Le progrès scientifique, la recherche, le droit d'intervenir sur lui-même, autant de justifications qui sanctionnent des manipulations de toutes sortes comme le principe lui-même. Serait-ce une norme prioritaire que de qualifier irrémédiablement l'avenir par des essais débridés ? Le cautionnement de la science ne doit pas devenir un critère moral. Entretenir une confusion à ce niveau est aussi dangereux qu'une information nouvelle introduite dans une chaîne d'ADN. Toutes ces questions d'avortement, d'euthanasie, d'eugénisme, de peine capitale, de suicide, de banque de sperme, sont intensément et

intimement reliées. Toute prise de position face à l'une d'elle oriente la réponse à une autre. C'est la vie humaine, son origine, ses modalités, sa qualité, son sens qu'elles affectent et déterminent. Il est illusoire et menaçant de n'en pas voir la fondamentale cohérence.

Comment d'un côté militer pour l'écologie, l'environnement, et de l'autre pour la libéralisation de l'avortement ? Un Eden pour qui ? Quelle logique entre réclamer le rétablissement de la peine capitale et le retrait des fusées Pershing ? L'Homme ne serait-il homme que sur des continents sélectionnés ? La mort n'est-elle irrecevable que lorsqu'elle est collective ou politique ? Toutes les prises de position concernant les questions touchant au respect de la vie exigent d'être prises dans l'optique d'une cohérence très serrée sous peine de porter en germe une destruction différée.

Car, tel est l'autre aspect de la question à examiner : le critère moral est-il, de soi, la garantie certaine d'une véritable promotion de l'homme ? La vérité scientifique est ambivalente. Le bien moral l'est-il également ? Si l'on prend pour exemple le conservatisme de l'Eglise catholique en matière de morale, le bien qui y est défini rencontre une contestation de plus en plus forte de la part de ceux-là même qu'il prétend humaniser. Sous-jacente à ses directives, l'Eglise invoque la loi divine. Rien à redire qu'elle affirme indéfectiblement que la vie soit un don de Dieu, et qu'à ce titre elle condamne les manipulations génétiques hasardeuses ou l'euthanasie. Peut-elle encore le soutenir et justifier par là le

refus de l'avortement en cas de viol ? Comment se réjouir de ce don, si pour des époux chrétiens la seule contraception acceptable est la continence périodique ? La situation contemporaine de beaucoup de ces questions accule la morale catholique traditionnelle à devenir une sorte d'impérialisme des consciences. Elle ne présente plus, de soi, des garanties suffisantes pour la promotion de l'homme d'aujourd'hui.

Quel serait ce lien entre vérité scientifique et bien moral ? De quoi serait faite une cohérence capable d'insuffler un nouvel élan moral ? Quels en seraient les paramètres ? J'ai déjà posé comme critère universel la promotion de la personne humaine. Cernons de plus près les caractéristiques d'un modèle de morale conforme à ce critère.

### **Une morale de la réalité**

Il y a peut-être un temps où l'illusion pouvait s'entretenir que la nature de l'homme était stable. Les principes moraux qui s'appuyaient sur cette certitude en arrivèrent, insensiblement, à s'abstraire, sans trop de conséquences, de la réalité et continuèrent à l'orienter. Cette commande à distance est maintenant inconvenante et inadéquate. Si la morale, comme la définit Martin Blais, est « la science de ce que l'homme doit faire à la lumière de ce qu'il est », elle doit désormais tenir compte de la réalité concrète ; une réalité mouvante,

imprécise parfois, très souvent complexe et problématique. L'homme est en évolution. Jour après jour, des recherches en tous domaines font reculer, tout en l'élargissant, les frontières de son mystère. Ainsi, dans le seul domaine de la sexualité : *« Contrairement à ce que croit le sens commun, la sexualité humaine n'est pas un instinct massif biologiquement pré-déterminé à la rencontre d'un objet total du sexe opposé. Elle est, semble-t-il, une organisation plus ou moins habile de pulsions partielles qui s'est mise en place au cours d'une évolution, souvent tourmentée, de plusieurs années. L'observation clinique montre que, même lorsque ces pulsions ont fini par s'ordonner à la rencontre d'un partenaire de sexe opposé considéré dans sa totalité, elles n'en continuent pas moins à exercer leurs pressions. Dans toute personne humaine, il subsiste donc des pulsions partielles mal intégrées. Accepter ces données anthropologiques, c'est accepter de dire que la sexualité humaine est une réalité en devenir, capable de régression, de fixation, de progression. C'est aussi prendre acte de deux faits : il y a parenté entre le normal et l'anormal, et aucune personne n'a une sexualité bien « en place » une fois pour toutes ».* (Xavier Thévenot).

Des indications morales suffisamment normatives pour la vie de cet homme-là doivent donc relever davantage d'un dynamisme que d'un encadrement rigide.

Comment, par exemple, appliquer les principes moraux de totalité et de moyens

proportionnés dans le cas d'un individu transsexuel qui désire résoudre son conflit d'identité ? La morale traditionnelle s'indigne à la seule perspective d'un changement de sexe. Une chirurgie dont ce serait le but ne pourrait certes pas être reconnue « proportionnée ». Dans un tel cas, ayant utilisé préalablement toutes les autres possibilités de traitement, la réalité dernière aboutit à ce diagnostic : rien n'y fait ; une personne souffre. Il faut alors élargir le principe de totalité jusqu'à y inclure l'unité psychosomatique, ce que Pie XII a déjà admis. Cette ouverture implique que le biologique cède la place à un autre repère comme critère moral. On voit donc, dans cet exemple que l'impératif surgit de la réalité concrète ; c'est elle qui détermine le critère moral. Quel sera-t-il ? Guy Durand répond :

*« S'il est vrai que la cure psychanalytique ne peut guérir le transsexuel et lui permettre de retrouver son identité sexuelle, il m'apparaît que la transformation corporelle serait justifiée sur le plan éthique et moral (...). Même si elle est techniquement plus grave, elle est moins impliquante au niveau éthique, moins compromettante : elle ne porte pas atteinte de soi au sens de l'homme, au sens de la vie humaine et, donc, au respect de la personne ».*

Précisons que cette morale de la réalité concrète couvre autant la réalité individuelle que sociale. Par exemple, la morale ne peut allègrement disqualifier des phénomènes massifs comme l'avortement ou la stérilisation. Même s'il y a risque que la mora-

le s'acculture indûment, l'erreur serait encore plus inhumaine si cette dernière se retranche dans sa pureté théorique.

### **Une morale circonstanciée**

A cause de son caractère inéluctablement historique, la morale a toujours été, en quelque sorte, circonstanciée, c'est-à-dire que même ses principes fondamentaux reçoivent des applications différentes selon les cultures, les époques, les lois politiques ou civiles. Pour garder ce respect des cultures — et par là de l'homme réel — la morale ne peut s'ériger en dogme absolu pour tous, indistinctement. Même à l'intérieur d'une certaine cohésion sociale, une morale pour l'homme d'aujourd'hui doit tenir compte du coefficient de conscientisation de chacun. Si l'instance morale ne se conçoit pas sans liberté intérieure, celle-ci, pour être effective, évolue, croît, se raffine. Elle puise dans cette évolution sa puissance d'interpellation morale. C'est donc dire que les notions de bien et de mal ne tirent plus, aujourd'hui, leur pertinence du fait qu'elles soient décrétées par quelque autorité, même religieuse. Il faut, me semble-t-il, distinguer de plus en plus entre d'un côté, la valeur « en soi » et la possible permanence d'une norme morale, et de l'autre, l'application historique et localisée de cette norme. La distinction entre le moral et le légal apporte, à ce propos, un éclairage intéressant. Examinons la question toute d'actualité du rétablissement de la peine de mort.

Le principe fondamental du respect de la vie de tout individu, mieux encore, celui de la promotion de la personne humaine qui sous-tend l'évolution de sa conscience, ne peut sanctionner un tel rétablissement. La liberté humaine reconnue de plus en plus par les Chartes et par les Eglises doit également se manifester dans les législations. Est-ce dire que la légalité de la peine de mort soit immorale ? Oui, si son principe est reconnu universellement légitimé parce que la peine de mort coupe court à toute possibilité de réhabilitation, à tout progrès humain, à toute possibilité d'amendement et de réparation. Pour être morale, sa légalité doit être assortie de conditions précises qui limitent les abus et son caractère vengeur. Elle doit constituer un « moindre mal » réel et uniquement circonstancié. Quand la coercition légale devient l'impératif moral, la promotion de la personne est nettement en souffrance ou en régression. Et comme les lois ne peuvent être que minimalistes, que faire pour hiérarchiser au niveau des consciences le moral au-dessus du légal ?

### **Une morale de la responsabilité**

« Tout le monde le fait, fais-le donc ». Qui ne connaît pas ce nouvel évangile ? Reprenez un adolescent et il vous rétorquera : « J'pas tout seul. C'est pas écrit ! » Et combien d'adultes ajustent leur conduite à un médiocre mimétisme ! Des facteurs comme une publicité omniprésente et un légalisme accru ont, ces dernières années,

dé-moralisé l'homme d'ici. « Il va de soi que l'opinion de la majorité est devenue un nouveau conformisme, une nouvelle règle, presque un nouveau principe qu'on ne discute pas et auquel on se soumet », écrivait l'éditorialiste Jean-Guy Dubuc. Cette soumission infantile et anesthésiante a l'immense avantage de fuir une morale traditionnelle par trop culpabilisante. Elle maintient toutefois, et de façon plus généralisée, le comportement moral dans une hétéronomie et une dépossession alarmantes. Pour ne pas se sentir coupables, nos contemporains n'endossent pas davantage la responsabilité. La confusion règne à ce niveau. Plus tragique m'apparaît la perte d'identité, car pour se reconnaître responsable, encore faut-il d'abord se percevoir comme personne. La première réalité est fonction de la seconde. Développer une morale de la responsabilité, c'est-à-dire, une morale où l'homme donne à ses actes un sens qu'il puise en lui-même et dans sa condition relationnelle, me semble une tâche urgente et prioritaire. Dans cette veine, je me réjouis que le nouvel amendement à la loi 24 fasse du jeune contrevenant une personne responsable de ses actes, contrairement à la première législation. Je déplore toutefois qu'il ait fallu une recrudescence de la criminalité juvénile pour faire éclater les pièges fallacieux de l'irresponsabilité personnelle. Miséricorde et jugement ne doivent pas être confondus.

Nombreux sont ceux qui s'alarmeront d'une morale où l'individu se distancie à la fois des codes civils, moraux ou religieux pour questionner d'abord sa conscience

personnelle et marquer ses actes du sceau de sa liberté assumée. L'arbitraire, l'égoïsme, l'aveuglement ne risquent-ils pas de s'imposer ? Une telle réponse préjuge négativement du sens moral de l'homme et confond autonomie avec autarcie.

Je concéderais plus facilement que le danger existe si la norme du comportement moral responsable était la conscience de l'individu. Quand nous parlons de la responsabilité d'une personne, il me semble que nous ne pouvons aller dans le sens de la promotion de celle-ci sans miser sur un certain degré de solidarité communautaire qui lui fait conjuguer ses droits et ses devoirs. Le progrès, à ce niveau, passe par la pratique d'une responsabilité élargie et accrue. Ce sera ma conclusion de préciser les conditions d'applications d'une telle pratique.

Quand, dans une suprême étape, une personne passe au jugement de sa conscience une décision personnelle pour établir l'adéquation ou l'inadéquation entre sa liberté et la rationalité de son acte, au nom de quoi soupçonner le degré de moralité de la décision prise ? Sur quoi m'appuyer pour décourager cette jeune femme d'arrêter des traitements anti-cancéreux qui l'ont ménopausée à 21 ans, après quatre années d'essais thérapeutiques de toutes sortes ? Il serait plus raisonnable d'espérer vivre encore ; serait-ce plus moral pour autant ? Je crois que la moralité de l'acte à double effet doit aussi englober le sens que le sujet donne lui-même à la valeur de sa vie. Et la réponse de foi ne doit pas supplanter la responsabilité morale.

## Une morale de la solidarité

Promouvoir une morale de la responsabilité revient à privilégier une morale autonome. Si j'ai précisé que la véritable autonomie est relationnelle, une telle morale engage la solidarité de tous. Un réseau d'interdépendance s'établit. La personne morale ne peut se retirer des questions problématiques actuelles en renvoyant à des réponses déjà toutes trouvées. Même si leur efficacité pouvait être démontrée, l'enjeu moral réside dans le questionnement partagé, endossé, à titre d'homme et de frère. Un modèle de morale qui établit comme critère universel (toujours relativisé historiquement) le respect de la vie et la promotion de la personne ne peut ériger le retrait en vertu, ni faire de l'obéissance chrétienne une évasion théologique. Il s'agit d'un progrès de la conscience individuelle, de la conscience des peuples, d'une promotion planétaire où nous avons tous part et responsabilité.

De graves questions morales sortiraient de l'impasse si cette solidarité rejoignait la conscience morale individuelle. Le taux d'avortement serait-il aussi élevé si l'adoption légale était sérieusement envisagée ? Les techniques thérapeutiques seraient-elles la panacée que nous connaissons si médecins, parents, amis, accompagnaient authentiquement le malade dans son ultime combat contre la peur tout autant que de la maladie ? L'Etat légiférerait-il à hue et à dia sans le silence complice de nos consciences en matière économique, culturelle, sociale ?

De toute évidence, des raccords sont à établir entre l'individu et la communauté humaine pour que celui-ci accède à la personnalisation, pour que celle-ci sauvegarde tout à la fois l'humanité et le sens de l'humain. Cette unité, comme le dit Jacques Grand'Maison passe par « l'instance amoureuse » qui doit être au cœur de nos luttes, sinon se développeront des « solidarités froides » incapables de vraie fraternité. Cette cohérence, qui la fera ?

**« Etre humain,  
c'est avant tout choisir »**

*(René Dubos)*

Tout au long de ces pages, j'ai précisé que le critère moral déterminant pour l'homme d'aujourd'hui s'articule autour de sa promotion comme personne, individuellement et collectivement. Si cette promotion, à son tour, est fonction de sa faculté de choisir, la cohérence morale passe par l'éducation à la liberté. Apprendre à l'homme à se choisir. L'éveiller, le sensibiliser à ces interrogations, à ces intuitions qui surgissent de sa conscience, à ces appels souvent plus authentiques, plus neufs, plus générateurs de vraie moralité que l'habitude ou la coutume. Aucune norme, en dernier ressort, ne peut se substituer à la conscience. Ce principe a toujours été défendu par la morale traditionnelle et par l'Eglise. Je crois cependant, qu'il faut opérer un virage. Pourquoi, en première

instance, l'homme ne serait-il pas éduqué à faire appel à sa conscience, à son jugement moral ? Avoir des convictions plutôt que des opinions, convictions nées d'un débat moral permanent en solidarité avec son exigence de promotion humaine personnelle et collective ?

La véritable formation à la responsabilité fait peur à l'école, aux gouvernants, au Magistère chargés de la fonction éducatrice et des lois de la morale. L'influence de

ces instances morales ou légales est trop souvent réductrice. Elles doivent, ce me semble, porter l'homme à sa pleine stature. Pour être pleinement morale, leur fonction éducatrice ne doit pas chercher à marquer le pas sous prétexte de chances égales données à tous. Ce serait, à mon avis, méconnaître la densité de l'homme et le sens de sa vocation dernière que de ne pas passer de l'affirmation de sa liberté à la réalisation de celle-ci. Dieu a couru ce risque...

## **Quelques pistes de lecture**

BLAIS Martin, **Réinventer la morale**, Fides, Montréal, 1977.

DURAND Guy, **Quelle vie**, Leméac, Montréal, 1978.

DURAND Guy, **Quel avenir**, Leméac, Montréal, 1978.

KOMONCKAK Joseph, « Pluralisme moral et unité de l'Eglise », dans **Concilium**, n° 170, Beauchesne, Paris, 1981, p. 149 à 158.

MIETH Dietmar, « Autonomie de l'éthique » dans **Concilium**, n° 175, Beauchesne, Paris, 1982, p. 55 à 67.

QUELQUEJEU Bernard, « Diversité des morales historiques et critère d'universalité du jugement moral », dans **Concilium**, n° 170, Beauchesne, Paris, 1981, p. 85 à 94.

THEVENOT Xavier, « Christianisme et épanouissement moral » dans **Concilium**, n° 175, Beauchesne, Paris, 1982, p. 81 à 97.

---

# Echos

## Train spécial Jeunes

### Pâques 87

Venus des quatre coins de France,  
des jeunes de 16 à 20 ans se rassembleront à FONTENAY-SOUS-BOIS (94)  
le lundi de Pâques, 20 avril 1987.

Ils prendront un « Train spécial » qui les conduira d'abord à Lyon,  
puis à Bordeaux.

Une soirée-spectacle est prévue à chacune de ces étapes.

En cours de route, grâce à d'autres arrêts,  
ils rencontreront plusieurs groupes de jeunes,  
les accueillant sur leur passage.

Aux arrêts et aux étapes,

les évêques des diocèses concernés manifesteront leur amitié.

Grâce à différents médias,

la rencontre et le dialogue pourront avoir lieu avec les régions traversées.

Il en sera de même avec des pays lointains

pour que ce voyage s'ouvre au-delà de l'hexagone.

La communication sera un des maîtres-mots de ce « Train spécial ».

---

---

Beaucoup plus qu'un simple moyen d'animation — même s'il est original —  
le train est un symbole, le symbole du voyage.

Un train pour partir, pour découvrir,  
parce qu'on ne peut pas vivre coincé,  
même si c'est dans son fauteuil, devant sa télé.

Un train pour démarrer, pour se lancer, pour se risquer.

Un train qui entraîne au pays de l'imprévu,  
du grain de folie, des relations simples et vraies.

Un train pour préparer demain,  
ce demain qui démarre aujourd'hui...  
et peut en cacher un autre.

Voyager c'est entrer en communication avec les autres  
et obligatoirement avec soi-même,  
car les autres nous renvoient notre propre image.

Communiquer est le propre de l'homme,  
mais pas toujours sa première qualité.

L'homme a fait de la communication une technique ;  
il déborde d'ingéniosité pour la faire évoluer ;  
il est à son service.

Nous proposons de renverser la logique  
et de mettre la communication au service de l'homme  
pour provoquer une relation à soi et aux autres.

Nous adressons nos vifs remerciements aux lecteurs de la Lettre aux Com-  
munautés qui ont participé à la réalisation de ce voyage en apportant leur aide  
financière. Celle-ci s'élève à 80 000 F à la date du 15 février 1987.

---

---

*Le projet est bâti sur six jours : du samedi 18 au jeudi 23 avril.*

Quatre grands temps à distinguer :

1. les temps des régions,
2. les animations dans le train,
3. les soirées à Paris, Lyon et Bordeaux,
4. les étapes à St Florentin, Dijon, Montluçon, Limoges, St Saviol, St Pierre des Corps et Orléans.

### ***Les temps dans les régions***

Six régions, six lieux (Paris, Toulouse, Rennes, Chambéry, Arras, Marseille) où se rassembleront de 80 à 100 jeunes à chaque endroit.

Chaque région est chargée d'organiser une rencontre pendant le week-end du samedi-dimanche 18-19 avril 1987.

Cette rencontre est le véritable démarrage de l'opération. Le thème central en sera le voyage. Cette symbolique sera fortement exploitée en offrant aux jeunes la possibilité d'échanger et de créer autour de ce thème, alors qu'ils sont en train de débiter leur propre vie d'adulte.

Certains sont encore sur le quai, d'autres sont déjà sur les rails...

L'objectif de ces six rencontres est de préparer un bouillonnement d'idées qui ne manquera pas de se faire quand, dans un deuxième temps, tous se retrouveront à Paris.

### ***Les animations dans le train***

Trois journées à passer dans le Train Spécial :

- de Paris à Lyon,
- de Lyon à Bordeaux,
- de Bordeaux à Paris.

Chaque journée aura plusieurs étapes entre lesquelles des temps seront proposés :

#### ***Des carrefours sur les relations***

Relation à soi, aux autres. Relation à l'argent, au travail, à la religion, à l'amour...

Autant de thèmes qui préoccupent les jeunes de 16-20 ans, autant de carrefours seront organisés avec des spécialistes.

---

---

### ***Une foire-exposition***

Cette foire-exposition de haute qualité sera, à priori, évolutive.

Des mini-stands pourraient être installés par l'ANPE et les Télécommunications.

### ***Création de mini-spectacles***

Au départ de Lyon, 6 heures (en deux fois) seront consacrées à la mise au point de mini-spectacles de rues, qui seraient joués à Bordeaux lors d'une marche d'accès au spectacle final.

### ***Les soirées***

#### ***Le lundi soir à Fontenay-sous-Bois***

Chaque région arrivera, riche de l'expérience d'un week-end vécu sur la symbolique du voyage.

La soirée sera une composition réalisée par chaque région.

Ce sera un véritable patchwork, créé sur place, dont l'objectif est de faire partager aux autres les questions qui ont été soulevées pendant les deux jours.

#### ***Le mardi soir, à Lyon***

Une forte information sera faite pour le spectacle audio-visuel organisé sur le thème des Droits de l'Homme.

Une soirée pour provoquer à la réflexion, pour s'ouvrir sur le monde.

Le spectacle est réalisé par Gaëtan de Courrèges.

#### ***Le mercredi soir, à Bordeaux***

Un spectacle aura lieu dans la salle municipale du Grand Parc, spectacle réalisé par Philippe Parlant, Chimel, Christophe Sauvion, avec l'aide de Jean Debruyne.

### ***Les étapes***

Le voyage sera rythmé par 5 étapes.

A chacun de ces endroits existent des groupes de jeunes prêts à nous accueillir et à préparer une animation. C'est toujours la rencontre... Plutôt que d'aller droit sur son but, regarder autour de nous ce qu'il s'y passe

# BULLETIN DE RÉABONNEMENT

à renvoyer à : LETTRE AUX COMMUNAUTÉS MISSION DE FRANCE B.P. 124 - 94121 FONTENAY-S-BOIS cedex

Prénom et NOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

● Pour votre abonnement 1987, mettez une croix dans la (les) case (s) correspondante (s)

- |                                    |       |                          |
|------------------------------------|-------|--------------------------|
| — Lettre aux Communautés ordinaire | 130 F | <input type="checkbox"/> |
| de soutien                         | 150 F | <input type="checkbox"/> |
| — Au-delà de l'hexagone (1) .....  | 50 F  | <input type="checkbox"/> |
| — Vin nouveau (2) ordinaire        | 70 F  | <input type="checkbox"/> |
| de soutien                         | 100 F | <input type="checkbox"/> |

● Souscrivez un abonnement à La Lettre aux Communautés pour une personne de votre famille, de votre entourage .....

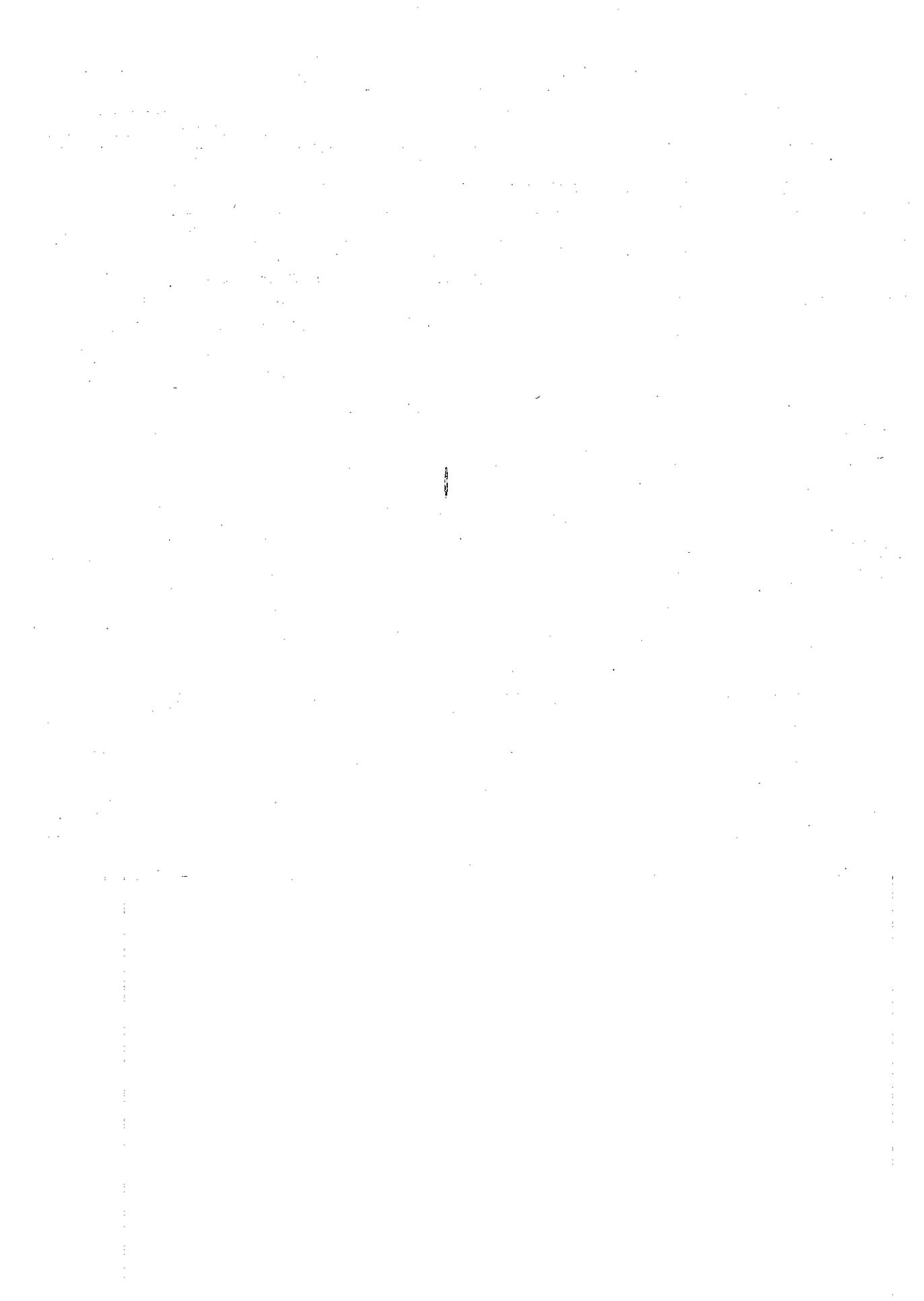
Prénom, Nom, adresse :

● Nous pouvons envoyer un ou deux spécimens gratuits de la Lettre aux Communautés. Donnez-nous noms et adresses de personnes qui seraient éventuellement intéressées .....

Joindre au bulletin, votre chèque, libellé à l'ordre de « Lettre aux Communautés » (C.C.P. Paris 21 596 44 V)  
Ci-joint un chèque bancaire  postal  de : \_\_\_\_\_ frs

(1) Dossiers d'information sur des sujets d'actualité.

(2) Une revue faite par des jeunes, pour des jeunes, en lien avec la Mission de France.



---

## **Lettre aux Communautés de la Mission de France et de l'Association**

---

**Mission de France - B. P. 124 - 94121 Fontenay-sous-Bois Cedex**

**C.C.P. Paris 21.596.44 V - Tél. 48 75 05 07 - Directeur gérant : Jacques Pelletier**

---

**Comité de rédaction : Denis Chautard, Pierre Gerbé, Albert Grimaux,  
Clément Pichaud, Jean-Marie Pouymiroo, Jean Vinatier.**

---

**France et étranger : abonnement 1987 ordinaire : 130 F**

**abonnement de soutien : 150 Fr - le numéro, franco : 25 Fr**

**Nous consulter pour les envois par avion ou sous pli cacheté.**

**Pour tout changement d'adresse, envoyer la dernière bande et 5 Fr en timbres.**

---

**Maquette : J. M. Bertholle**

---

Dépôt légal n° 191 - Mars 1987

Imp. Moderne Auxerroise

N° commission paritaire : 59476

---

**Alors que ce que je suis pour vous me remplit de crainte, ce que je suis avec vous me console. Pour vous je suis évêque, avec vous je suis chrétien. Le premier titre est celui d'une charge reçue, le second celui d'une grâce ; le premier est l'indication d'un péril, le second celui du Salut.**

Saint Augustin, Sermon 340